

Lo lengadocian/provençau, dialècte(s) de referéncia ?

Le languedocien/provençal, dialecte(s) de référence ?

En plus des problèmes de graphies évoqués dans un autre article (*Violéncias de lenga, Violéncias fachas a la lenga*) et des violences tant institutionnelles que privées qui en ont découlé, cet autre problème parcourt l'histoire de la langue... Encore une fois, c'est en observatrice extérieure que nous nous placerons pour l'évoquer, parce qu'il a bien entendu lui aussi quelques incidences au niveau de la lexicographie. Le dialecte languedocien normé doit-il servir un jour de dialecte de référence, donc d'occitan « commun, large, référentiel, véhiculaire, etc. » ? Beaucoup de linguistes, y compris non languedociens, étaient d'accord sur ce point (position centrale du languedocien, territoire plus important, production contemporaine écrite plus importante, forme la plus proche de l'ancien parler roman), mais beaucoup d'usagers des autres dialectes ont dénoncé ce centralisme, donc le calque sur le modèle français, indifférents aux arguments linguistiques : nouveau sujet de discorde, comme s'il en manquait ! Ces disputes autour du « dialecte élu », qui ont commencé avec le provençal, jalonnent toute l'histoire de la langue d'oc, et sont tout aussi violentes que celles autour de la graphie, qu'elles accompagnent toujours (unité graphique/unité dialectale). Nous restituerons donc quelques citations, - sans prétendre à l'exhaustivité car ce n'est certes pas notre propos -, pour montrer combien ce fut une préoccupation permanente des mainteneurs/réformateurs de la langue d'oc.

Nous avons vu dans l'article sur les graphies que A. de Gagnaud préconisait au 19^{ème} siècle le dialecte rhodanien et sa graphie « mistralienne », au moins en ce qui concerne les divers sous-dialectes du provençal, en s'appuyant sur sa fréquence d'emploi donc au dynamisme de sa renaissance littéraire, nivellement que refusaient certains écrivains de l'est du Languedoc par exemple ou les Marseillais, qui n'aimaient pas voir « rhodaniser » leurs écrits. Ah ! ces Marseillais ! Quelle épine dans le pied du Félibrige ! Il est impossible de les « doumta ». Aussi lorsque l'un d'eux se rallie à « l'idiome soubeiran », quel triomphe, quelle victoire militaire, quel drapeau remporté sur l'ennemi ! Voici ce que Gagnaud écrivait à Mistral dans une lettre du 24 décembre 1886 :

« Je veux vous faire part d'une conquête importante pour le dialecte rhodanien. Un marseillais pur-sang, Gonzague de Rey, va planter, en pleine Canebière, le drapeau de l'unité dialectale. (...) Peut-être ne refuserez-vous pas (...) de souhaiter la bienvenue à cet apôtre désintéressé de l'idiome soubeiran. Son livre (...) tranche si noblement sur les productions dont la jeune Ecole nous menace... »¹

Lui-même envisageait de passer de son dialecte de Forcalquier au parler rhodanien :

« Je vous ai envoyé, ces jours passés, mon Cantique de Forcalquier. J'en ai fait un tirage en dialecte local et s'il réussit à devenir populaire dans le pays, j'y substituerai, un beau matin, le tirage en dialecte félibréen ; pour habituer peu à peu nos Gavots à la forme que je voudrais voir devenir unique du Rhône aux Alpes. »²

1 *Correspondance de F. Mistral et L. de Berluc-Pérussis*, Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, Ophrys, Gap, 1955

2 *Idem*

1

Toutefois c'est le même Gagnaud qui nuançait un peu plus tard son propos, en écrivant à son ami Eugène Plauchud, de Forcalquier comme lui, qui venait de publier *Ou Cagnard* :

« Sabèi de-longo que siéu, en paraulo emai en acien, un prechaire de l'unita dins la lengo prouvençalo ; e, hou viéu bèn, as uno bello pòu que te digou : « davans de bandi ta Muso à travèi lou mounde, abibo-la en Maianenco ».

E bè, rasseguero-te lèu. Ta Muso, moun bèl ami, ei mai que courouo dins soun vièsti durençou... (...)

Es clar qu'uno lengo se déu pa eïbria en cinquante dialecte, nimai en quatre. (...) [la lengo d'oc] se farà sa plaço que s'a z'Ais, Marseiho, Fourcouquié, Touloun, Niço bouton de coustat touto vanita particularisto, e reconneisson senso garceja, Maiano par sa capitalo literari.

Mai vouòrou pa dire, par acò, que les idiotisme de Lar, de la Mar e des Aup devon dispareisse. Nàni, segur, nàni ! (...) Fau , ou countràri, pèr que l'unita se fague coumplète, que chasque dialecte estavoueire plenomen sei richesso, e lei vèsse dins lou tresor coumun. (...) Ei d'aquéu biais que Dante fe, des parladuro flourentino, siciliano e autro, aquelo mescladisso glouriouo, que li empàchon la lengo italiano».³

C'était en effet une volonté affichée du félibrige que de « *elegi pèr instrumen de cultura coumuno la plus illustro de si parladuro coume espresion literari necito de nosto lengo naturalo* »⁴, tout en désignant par « Provence » tout le Midi de la France. Certains écrivains s'y sont pliés de bonne grâce au fil des décennies : Paul Chassary abandonne son languedocien de Montpellier, Pierre Dévoluy son dialecte drômois, Valéri Bernard son dialecte provençal marseillais d'adoption dans ses premières œuvres (mais il a poursuivi ensuite jusqu'au languedocien), Henri Chabrol son cévenol, et l'autre cévenol André Chamson y a souscrit avec enthousiasme : « *Sènso óublida moun rode de nèu e de vènt, mi gràndi colo pacano qu'escalon vers l'Ort de Dieu, me revire vers la Prouvenço coume vers la patrio de ma patrio, lou pur simbèu, lou qu'escalugo dins la glòri dóu soulèu e dins la grandour de l'istòri. Me sènte Raiòu dins lou sang, Prouvençau pèr la pouesio e Francés pèr la rasoun !* »⁵. Subjugué très tôt par la lecture de *Mirèio*, il écrira donc en provençal rhodanien. C'est leur droit le plus absolu à condition

3 « Tu sais depuis longtemps que je suis, en paroles comme en actions, un précheur de l'unité de la langue provençale ; et, je le vois bien, tu as une belle peur que je te dise : « avant de lancer ta Muse à travers le monde, mets-lui le costume de Maillane.

Eh bien, rassures-toi vite. Ta Muse, mon bel ami, est plus que bien mise dans son vêtement de Durance (...)

Il est clair qu'une langue ne doit pas s'émettre en cinquante dialectes, ni même quatre. (...) [la langue d'oc] ne se fera sa place que si Aix, Marseille, Forcalquier, Toulon, Nice mettent de côté toute vanité particulariste, et reconnaissent sans vétiller Maillane pour leur capitale littéraire.

Mais cela ne veut pas dire que les idiotismes du Lar [rivière qui passe à Aix], de la Mer et des Alpes doivent disparaître. Non, bien sûr que non. ! (...) Il faut au contraire pour que l'unité soit complète, que chaque dialecte étale pleinement ses richesses, et les verse dans le trésor commun. (...) C'est de cette façon que Dante fit, des parlers florentin, sicilien et autres, ce mélange glorieux, que l'on nomme la langue italienne».

On retrouve ici l'idée de la langue, gerbe de dialectes, où chacun verse ses idiotismes au pot commun, admis comme référence. Le tout est de définir quel est le pot commun. Cette conception a une influence directe sur les dictionnaires généraux de la langue d'oc, sur celui de Mistral, et sur notre dictionnaire orthographique qui, comme le précédent, est construit selon cette idée. Remarquons toutefois que « la vanité particulariste du dialecte rhodanien » n'est certes pas inférieure et pas moins vaniteuse que la supposée « vanité particulariste de Toulon ou de Forcalquier ». La paille et la poutre ou l'hôpital et la charité...

4 « *èlire pour instrument de culture commune le plus illustre de ses parlers comme expression littéraire nécessaire de notre langue naturelle.* » (J. Ronjat, cité dans *Occitania* n° 6, 1905),

5 « *Sans oublier mon coin de neige et de vent, mes grandes collines païennes qui montent vers l'Hort de Dieu, je me tourne vers la Provence comme vers la patrie de ma patrie, la pure enseigne, celle qui éblouit dans la gloire du soleil et dans la grandeur de l'histoire. Je me sens Raiòl [Cévenol] dans le sang, Provençal pour la poésie et Français pour la raison !* »

de ne pas en faire une loi incontournable à laquelle les autres sont priés de se plier sous peine d'être taxés de déviance donc d'ennemis.

En contrepoint, L. Xavier de Ricard rappelle les nombreux refus exprimés contre le centralisme rhodanien : « *il y eut rébellion dès qu'on voulut imposer à tous les dialectes la souveraineté et l'hégémonie de la langue de Mireille. Tous les dialectes protestèrent, et ce fut l'anarchie, une anarchie très justifiée, qui dure encore. Si l'on voulait rétablir l'unité de la langue d'oc, il ne fallait pas essayer de le faire par l'élection arbitraire d'un dialecte... Il fallait remonter au roman classique, au roman des troubadours qui, quoique de provinces différentes, avaient institué une langue comprise de Poitiers au delà des Pyrénées et au delà des Alpes. Mais il est plus que présomptueux de vouloir faire cette unité par l'imposition du provençal qui, de tous les dialectes du Midi, est précisément celui qui s'éloigne le plus du roman des troubadours. Et la présomption devenait impertinence quand, en d'autres dialectes, surgissaient des poètes...* [A. Langlade, J. Roux, A. Fourès] *avec un plus vif sentiment des idées modernes*». ⁶ Cet impérialisme du provençal, X. de Ricard s'en méfiait jusque dans le choix de textes destinés à une anthologie. Il écrivait ainsi à A. Fourès en avril 1886: « *J'ai déjà dit à Lemerre, qui a la vague idée d'une anthologie méridionale, de se méfier de l'exclusivisme provençal, et lui ai conseillé, s'il voulait faire une oeuvre sérieuse, de s'adresser pour la partie languedocienne à des Languedociens. (...) Je flairais une petite conspiration provençale avec Arène et P. Mariéton. Lemerre a paru convaincu, et je suis persuadé que s'il fait l'anthologie, il mettra pour condition l'adjonction de quelques Languedociens au comité qui sera chargé de choisir les pièces*». ⁷

Il réfutait bien sûr aussi l'appellation de « Provence » appliquée à tous les territoires occitans : « *Je m'élèverai très énergiquement contre la tendance des Avignonnais à étendre le mot de Provence à des pays qui ne furent jamais provençaux, comme le Languedoc, la Gascogne, le Roussillon, le Limousin, le Périgord, le Rouergue, le Quercy, enfin presque tout le midi de ce côté-ci du Rhône. Il faut les mettre en contradiction avec eux-mêmes nos bons réactionnaires ! Ils crient contre la centralisation, et, d'un trait de plume, crac, ils absorbent vingt nationalités fraternelles mais distinctes dans leur nationalité propre*». ⁸ *Et un fait à remarquer, c'est que la Provence, qui a la prétention de*

6 *Occitania* n° 6, 1905. C'est en réaction contre cette hégémonie que les défenseurs des droits du languedocien (J. Charles-Brun, A. Roque-Ferrier, L.-X. de Ricard, A. Langlade, A. Roux, A. Glaize, A. Arnavielle, etc) fondèrent le *Félibrige Latin* en 1890 à Montpellier. J. Charles-Brun, majoral du félibrige, fonda *La Ligue Occitane*.

7 Cité par Joseph Salvat, à propos des aléas de la publication des œuvres d'Auguste Fourès, in *Mélanges offerts à Mr le Professeur Henry Gavel*, E. Privat, Toulouse, 1948. Selon lui, P. Mariéton aurait largement contribué à l'éviction de Fourès chez l'éditeur parisien Lemerre, pour imposer les rééditions des œuvres de Mistral.

8 On ne peut que s'étonner du refus du « vocable occitan » pour désigner toute la langue d'oc, sans préjudice d'aucun de ses dialectes, alors que le mot globalisant « provençal » revendiqué longtemps par le Félibrige est bien plus autoritairement centralisateur. L. Teissier écrivait ainsi dans *l'Armana Prouvençau* de 1954 : « *alors que bèu miracle sarié, pèr un Armana Prouvençau venent, d'avé la coulabouracioun de tóuti li prousatour de Prouvenço, vole dire de Bourdeüs a Niço, uni dins la reconneissenço unanimo don « miracle de Mirèio », pèr avera « la branco dis ancèn ! »*, « alors quel beau miracle ce serait, pour un Almanach futur, d'avoir la collaboration de tous les prosateurs de Provence, je veux dire de Bordeaux à Nice, unis dans la reconnaissance unanime du « miracle de Mirèio », pour atteindre « la branche des oiseaux ! ». On y apprend donc que Bordeaux et toutes les villes intermédiaires sont ... en Provence ! En plus de l'Almanach, il faudrait donc enseigner aussi la géographie d'une façon toute nouvelle aux écoliers.

Il est donc amusant de constater qu'il y a refus absolu de l'unité de Bordeaux à Nice si on la nomme « occitan, Occitanie », mais adhésion totale si on la nomme « Provence ». Rajoutons cette opinion contraire d'un majoral du félibrige pourtant (sans doute un pédant et ennemi de Mistral !): « *il faut se rappeler qu'au XVIIème siècle tous les Méridionaux étaient dits Gascons comme aujourd'hui encore certains Provençaux voudraient qu'ils fussent tous Provençaux.* » (André Boussac, Majoral du félibrige, Directeur de Centre d'Art Dramatique de l'Institut d'Études Occitanes, in *Lou Gai Sabé*, 1948)

*donner son nom même à la langue romane, a le dialecte qui s'éloigne le plus de celui des troubadours, et n'a produit ni les premiers en date, ni les plus grands troubadours».*⁹

La fronde s'était d'ailleurs exprimée auparavant en Provence même, de la part de tous ceux écrivant en provençal maritime ou central, représentant donc un territoire autrement plus important que celui du provençal rhodanien. Ainsi une petite publication *Lou Cassaire*, éditait en 1863, sous la plume d'un pseudonyme Barjomau, une apostrophe directe à Roumanille :

« *Felibre di Jardin, coouquaren me chirouno :
Digo-me dounc perqué la Coumtat d'Avignoun
S'avisò de mena la Prouvènço au bastoun ?* »¹⁰

Ainsi Damase Arbaud qui répondait en 1864 aux accusations d'Anselme Mathieu, partisan farouche de la graphie phonétique, en provençal rhodanien évidemment, car « *es mai gènto, mai vertadiero* » : « *Contentez-vous donc de la grâce pour caractériser votre manière et laissez-nous la vérité et l'universalité. Je sais bien que Mistral a cherché à prouver que c'est sur les bords du Rhône seulement qu'on parle le vrai provençal. (...) Qu'il me soit permis de **m'étonner qu'un esprit aussi élevé ait pu se contenter de raisons aussi futiles, d'arguments aussi faibles, de citations aussi incomplètes. Triste effet du parti pris même sur les intelligences les mieux douées !*** » [c'est nous qui soulignons en gras].

Pourtant, Léon de Berluc-Pérussis, disciple entre les disciples, avait averti Mistral du danger possible de la toute puissance provençale : « *Voste ideau d'aver de-longo un capoulié prouvençau es, segur, flatieu. Mai lou Felibrige, coume tout lou mounde mouderne, s'escaraio mai que mai au pounènt, e lou jour es pas liuen que Lengadò e Aquitàni, pèr la lèi dóu noumbre, nous faran la figo. Se la Prouvènço vòu trop tira, l'estaco petara, e l'empèri de Carlomagno tant se pourié metre en moucèu*¹¹ ». Il proposait donc d'alterner les origines des capouliers : une fois provençaux, une fois originaires de l'autre côté du Rhône.

La même restriction provençalo-provençaliste était dénoncée par A. Roque-Ferrier lors de la mise en concours par la *Société des Félibres Parisiens* pour un travail sur *Les Précurseurs des Félibres*. Alors que l'ouvrage couronné de F. Donnadiou de Béziers prenait en compte « *l'ensemble de la France méridionale* » et en plus des précurseurs de la Provence, s'intéressait ainsi, et bien évidemment, à Fabre d'Olivet, Lafare-Alais, Jasmin, Foucaud, Azaïs, d'Astros, bref des noms pour le moins incontournables, celui de l'aixoïse Gaut restreignait son étude « *aux poètes de la Provence proprement dite. Encore parmi ceux-ci admettait-il des hommes qui, comme Désanat par exemple, n'avaient jamais poussé bien loin la haine du gallicisme et le culte de*

9 Lettre de Xavier de Ricard à Auguste Fourès, du 6 juillet 1876, reproduite par Louis Guiraud dans *Au sujet des félibres rouges* (1996). Il n'était pas aimé par le félibrige rhodanien, on s'en doute.

10 Cité par Marcel Bonnet dans *l'Armana Prouvençau* de 1954.

« *Felibre des Jardins, quelque chose me tracasse ;
Dis-moi donc pourquoi le Comté d'Avignon
S'avise de mener la Provence au bâton ?* »

(*Felibre di Jardin* était le pseudonyme de Roumanille, né à Saint-Rémy-de-Provence, bourgade de jardiniers)

11 « Votre idéal d'avoir toujours un capoulier provençal est, bien sûr, flatteur. Mais le Félibrige, comme tout le monde moderne, se développe surtout au ponant, et le jour n'est pas loin où le Languedoc et l'Aquitaine, par la loi du nombre, viendront nous narguer. Si la Provence veut trop tirer, le lien cassera, et l'empire de Charlemagne pourrait aussi bien se mettre en pièces ». Lettre à F. Mistral du 7 avril 1901, op. cit.

l'idiomatisme local »¹². Et c'est toujours Roque-Ferrier qui écrivait à propos de la publication d'un poème du languedocien Alexandre Martel dans le célèbre journal provençal de Mistral : « *L'Aiòli, si dédaigneux qu'il soit des efforts qui se produisent en dehors du dialecte avignonnais, avait fait fléchir ses ordinaires mépris devant la nature aimante et loyale de Martel. Il accueillit dans son numéro du 17 mai 1895 le « Pious Souvenir »...* »¹³. On retrouve ici l'éternel repliement provençal, y compris sur des écrivains de seconde zone. Et pourtant, voici ce qu'écrivait F. Mistral à T. Aubanel, en 1853, celui-ci lui ayant fait part de sa volonté de créer un Almanach :

*« Votre idée est excellente ! Voilà bientôt un an que j'avais communiqué un pareil projet à Roumanille, mais il ne m'a pas répondu (...) Quant à la rédaction, mon avis est qu'il faudrait faire la plus large place à la prose et tolérer très peu de poésies. Nous avons des poètes, il nous faut des prosateurs (...) Il serait bon, excellent, de ne pas borner le cercle des rédacteurs aux environs d'Avignon. Parce que l'almanach sera vraiment provençal, il y faudrait des rédacteurs de chaque dialecte¹⁴ ». L'idée d'ouverture aura été oubliée en chemin. Bien plus tard, P. Azéma dénonçait encore l'ostracisme « *di zelaire de noun sai quante estremisme mistralen [que] venon mai rege e mai seitàri* », et qui ont pris « *la decisioun escartant dau « Pres Mistral » li dialèite noun provençau* »¹⁵.*

On connaît aussi le cas d'Alexandre Langlade, dont le « malheur » fut d'écrire dans un territoire très proche de la Provence rhodanienne, et qui a donc dû se battre contre Mistral et le Félibrige pour ne pas voir dénaturer ses écrits en provençal rhodanien. Voici ce qu'il écrivait à la duchesse d'Uzès : « *La plupart des Félibres provençaux, Mistral en tête, me gardent rancune de ce que je n'ai pas voulu écrire en Provençal. Je suis de cet avis que puisque on veut émanciper du français les idiomes provinciaux, ce n'est pas la peine de les remettre sous le joug du Provençal, qui plus est de Maillane.*¹⁶ »

Cette inféodation au provençal a été bien plus élargie. Nous pourrions citer aussi la traduction en provençal rhodanien par Marcelle Drutel, de chansons du languedocien Antonin Perbosc, avec l'accord de l'auteur toutefois, en vue de la publication d'un chansonnier par *l'Escolo de la Targo Toulounenco*, en 1938. Même traduction en rhodanien d'un texte d'Henry Mouly en vue de sa publication dans l'almanach vauclusien *Lou Bartavèn* (1935), pour être compris des lecteurs.

Les cris effarouchés de nombreux provençalistes à l'idée que l'on puisse seulement transcrire en graphie classique telle ou telle œuvre ancienne, laquelle

12 *Occitania*, revue mensuelle de la Maintenance de Languedoc, Hamelin Frères, Montpellier, 1888.

C'est l'ouvrage de Donnadiou qui a été primé par la Société des Félibres, et Mistral a largement félicité l'auteur. Ajoutons l'intéressante supposition de A. Roque-Ferrier : « *Fabre d'Olivet aurait pu réaliser dès 1803 cette réhabilitation de la langue d'oc qui restera l'honneur du Félibrige avignonnais. Mais il eût fallu pour cela ne pas vivre à l'écart du pays natal (...) S'il avait groupé autour de ses idées philologiques, avec les efforts des poètes que Donnadiou met en lumière, les initiatives qu'il aurait suscitées lui-même, la réforme dont Roumanille a été le promoteur se fût produite cinquante ans plus tôt.* »

13 *Le Félibrige Latin*, Janvier-Août 1898.

14 Lettre citée dans *l'Armana Prouvençau* de 1954. On y remarque l'usage de « provençal » au sens général de langue d'oc, ce qui mène donc à la conception étrange que le languedocien, le gascon, etc., sont des dialectes provençaux. Mais cependant, la volonté d'ouvrir vraiment la publication à tous les dialectes, en dehors du petit cercle avignonnais. Est-ce encore sous l'influence de Roumanille que cette volonté est passée aux oubliettes ?

15 in *Fe*, n° de mai-juin 1947, cité par J. Salvat, dans *Lo Gai Saber* n° 222.

« *les zelateurs de je ne sais quel extrémisme mistralien [qui] deviennent plus raides et plus sectaires* », « *La décision écartant du « Prix Mistral » les dialectes non provençaux* ».

16 *Poésies Languedociennes* tome I, dans le préambule *Essai de bibliographie d'Alexandre Langlade*.

graphie ne porte pourtant aucunement atteinte aux caractéristiques morphologiques et phonologiques du dialecte d'origine quel qu'il soit, **nous paraissent donc d'autant plus curieux pour ne pas dire malhonnêtes** (la paille mais pas la poutre), **compte tenu de pareils antécédents de transcriptions, pour ne pas dire falsifications, manifestement attentatoires, eux, à la réalité de la langue des auteurs, lesquels n'ont certes pas tous donné leur avis favorable préalable à la « transcription, trahison, falsification ».**

Mais surtout, que penser de cette impossibilité des lecteurs de revues provençales d'accéder à d'autres dialectes d'oc que le leur, au point qu'il ait fallu leur « transcrire », « traduire », « transposer » en rhodanien les écrits d'auteurs languedociens, périgourdiens ? Rare exemple inverse toutefois avec cette note de A. Roque-Ferrier dans une revue de la Maintenance du Languedoc qui avertit « *nous avons cru devoir traduire en montpelliérain toutes les citations des pièces couronnées ou mentionnées [à la Cour d'Amour de 1888] (...) Nous avons dû modifier sur certains points le texte du poète nîmois [Louis Bard]* ». Un Nîmois est donc incompréhensible pour un Montpelliérain ? Et on s'octroie de plus le droit de « le modifier » ! Tout comme il a aussi « *ramené ses formes dialectales à celles du montpelliérain* », pour les textes cités du gardois Joseph Séguier, tout en les réécrivant lorsqu'il y avait des francismes. Il donnait le texte original en notes. Mais il est vrai que la Maintenance du Languedoc avait élu le parler de Montpellier comme parler référentiel. On trouvera un autre piquant exemple « d'incompréhension » dans *l'Armana Prouvençau* de 1958, où, après les avis de parutions d'ouvrages en provençal, on note, classés à « autres dialectes »,... deux auteurs provençaux écrivant en graphie classique ¹⁷ ! Et si ne nous ne considérons pas comme indispensable la transcription en graphie classique des œuvres de Mistral, Aubanel, D'Arbaud par exemple, **si on nous les a fait toujours étudier (et si nous les avons toujours faites étudier) en cours publics de provençal dans leur graphie d'origine**, nous ne pensons pas pour autant que cette transcription serait « une atteinte au chef-d'œuvre » comme on a pu le lire en Provence (depuis 80 ans, argument ressassé jusqu'à nos jours) : c'est vraiment faire injure aux auteurs que de croire qu'un chef-d'œuvre tient au cheveu de la graphie (et ce d'autant que Mistral a commencé par écrire *Mirèio/Mirelha* en graphie classique). Villon, Ronsard, Molière et tant d'autres, sont eux aussi regraphiés en français moderne : le chef-d'œuvre originel est-il défiguré pour autant et les éventuels héritiers ou gardiens du temple crient-ils au scandale ?

Un autre exemple bien connu concerne les œuvres de l'abbé Fabre, qui ont toutes été rééditées au 19^{ème} siècle et transcrites en graphie mistralienne, en éliminant de plus les

17 Cela nous rappelle un parallèle politique marseillais des plus piquants lui aussi. Dans les années 1985, désireux d'attirer l'attention sur l'absence de locaux dévolus aux activités culturelles occitanes provençales, nous avons rencontré (avec d'autres personnes) l'élu socialiste Michel Pezet qui nous avait suggéré de nous adresser ... à la Maison de l'Étranger, local situé à proximité de la gare Saint-Charles, recevant effectivement les communautés étrangères du monde entier, particulièrement nombreuses à Marseille, à cause du port. Pour cet élu, nous étions donc au même rang que les Africains, les Asiatiques, etc. : des étrangers sur notre propre sol, et c'est effectivement le sentiment que l'on éprouve souvent face à la surdité des politiques. Rire de l'énormité de la chose ...ou en pleurer de rage vu l'absence totale d'aide qui en résulte ? Il nous semble qu'un certain F. Mitterrand avait parlé de « réparation historique » à propos des langues régionales : cet élu de son bord s'empressait de l'appliquer de manière originale !

francismes. Atteinte au chef d'œuvre, donc ? Non, car la graphie d'origine est épuisante à lire pour un non averti et que la graphie mistralienne était un progrès. Mais que penser de cet aveu de Mistral lui-même préparant la réédition du *Siège de Cadaroussa* de 1860, écrivant à Cappeau :

« J'ai orthographié Fabre d'après le système traditionnel des Troubadours, et j'ai scrupuleusement respecté son dialecte. Lorsque j'ai fait des modifications, ça n'a été que pour mettre l'auteur en accord avec lui-même. Quelquefois pour rendre à un mot sa forme vraie, j'ai modifié quelques vers ; ainsi, au lieu de

Despioi cinq jours èroun après

A cerca vespras de la pès.

J'ai mis :

P'a cinq jours qu'èroun oucupas

A cerca vespras de la pas».

Le félibre montpelliérain P. Azéma les attribue à Roumanille (qui les a peut-être demandées expressément à Mistral), mais les réprovoque lui aussi :

« Maugrat que Roumanilha carguèsse pas de gants pèr « provençalisa », mai o mens, ço que publicava (veire soun edicioun dau Siège de Cdaroussa ; cau dire qu'aqui s'agissè d'un mort) ... »¹⁸

Il est vrai que le même Roumanille demandait expressément à J. B. Gaut, à l'occasion de la publication prochaine du recueil de poésies *Roumavègi di Troubaire* : « *Amputez les finales en a de Peyrottes, et autres, s'il y en a d'autres.* »¹⁹

On ne peut que s'étonner de ces falsifications et non réorthographiages, et nous ne connaissons aucun exemple de transcription en graphie classique qui se soit permis ces libertés de réécriture totale du texte. Dans une œuvre en vers, les francismes y sont conservés et marqués d'une *. Dans une œuvre en prose, seuls les francismes sont éventuellement remplacés (pas toujours), puisqu'ils n'induisent pas une modification du texte adjacent pour la rime. Bien sûr, F. Mistral ne modifiait pas seulement les textes de Fabre mais « rajeunissait » aussi les textes anciens : c'est ainsi que s'exprime Marcel Petit, en note au *Plang de Sant Estève*, texte du 14^{ème} siècle « rajeuni » en 1894 et publié dans *l'Aiòli*, comme il a lui-même « transposé en provençal moderne » le *Plang de Nosto-Damo*²⁰.

On peut lire pourtant en préface d'une anthologie de textes provençaux (mais ne citant aucun auteur contemporain en graphie classique) : « *Ainsi que l'exige l'élémentaire honnêteté intellectuelle, ceux-ci sont reproduits dans le strict respect du système graphique adopté par leurs auteurs* ». Louable démarche, mais qui se poursuit par cette curieuse affirmation : « *En cette matière délicate, nous estimons en effet que tout le monde, en tout temps, a pris ses responsabilités,*

18 « *Bien que Roumanille ne mît pas de gants pour « provençaliser », plus ou moins, ce qu'il publiait (voir son édition du Siège de Cadaroussa ; il faut dire qu'ici il s'agissait d'un mort)...* » (P. Azéma, *Outavian Bringuier*, Ediciouns de la Cauquilha, Mount-Peliè, 1934)

19 On consultera la correspondance J. Roumanille/J. B. Gaut, restituée par Marie-Thérèse Jouvaud, sur le site du Ciel d'Oc (<http://sites.univ-provence.fr/tresoc/etudes/estudfr1.htm>). On y trouvera exprimée avec excès « l'horreur », « la terreur panique », « l'aversion invincible », de Roumanille ou Aubanel à l'égard des r de l'infinitif (!), et les adjectifs méprisants à l'égard de ceux qui n'adoptent pas la graphie préconisée par Roumanille. On ne peut pas dire que le personnage y apparaisse de façon franchement sympathique.

20 Marcel Petit, *Le Trésor des Chants Provençaux*, Collection de Culture Provençale, Raphèles-les-Arles, 1954.

et nous ne voyons pas au nom de quelles discriminations arbitraires – par exemple la notion d’auteur « patoisant » chère à certains normalisateurs à court d’œuvres marquantes – l’on pourrait s’arroger le droit de transgresser les libres choix des créateurs »²¹. Tout le monde, en tout temps, a pris ses responsabilités ? Les innombrables exemples ci-dessus prouvent bien évidemment le contraire : **sont-ils ignorés des auteurs à l’affirmation si péremptoire ou passés volontairement sous silence pour se parer à peu de frais de toutes les vertus de « l’élémentaire honnêteté intellectuelle » qui manquerait exclusivement au camp d’en face, celui des adeptes de la graphie classique ?** Comme signalé plus haut, on sourira donc en constatant que les auteurs ont oublié d’appliquer « l’élémentaire honnêteté » dont ils se parent d’abondance, puisqu’ils ont intitulé « *Aubo* » un poème de R. de Vaqueiras qui contient pas moins de seize fois « *alba* », tout en affirmant que les titres accolés à chaque extrait sont celui de l’auteur ou « à défaut la reprise d’une expression indiquant le thème principal » : expression ... mais pas le système graphique adopté par l’auteur. Vous avez vraiment dit « honnêteté intellectuelle » ? Indécrottable pathos mensonger serait plus exactement le terme.

On a pu lire encore dans un numéro d’*Aquò d’Aqui* l’ancien capoulier Pierre Fabre s’indigner de voir simplement transcrit en graphie classique Philadelphie de Gerdes, et le fait présenté comme une « manie occitaniste ». Comme il s’est encore indigné tout récemment en 2006, et violemment, lors d’une conférence à Aigues-Mortes sur les diverses traductions de *Mireio*, à l’idée même d’une transcription en graphie classique. Indignation plus qu’étonnante lorsqu’on connaît les dizaines d’antécédents du côté félibre, et à un niveau autrement plus important. Car même transcrite en graphie classique, la langue de Philadelphie de Gerdes est toujours la sienne, la langue de Mistral est toujours du provençal rhodanien, « scrupuleusement respecté », et ne nécessitant aucune « modification » ; au contraire, Langlade, Fourès et Mouly rhodanisés, les morphologies des verbes changées et les textes réécrits chez l’abbé Fabre, ce ne sont plus Langlade, Fourès, Mouly et Fabre. Nous avons de plus trouvé (*Armana provençau* de 1894), un poème de Philadelphie de Gerde, ... transcrit en rhodanien ! Or ayant acheté tout récemment *Eds Crids* de cette auteure, ouvrage publié en 1930, nous pouvons y lire une préface où l’on explique l’intérêt de la graphie classique promue par *l’Escòla Occitana* : elle est signée par les membres du Comité d’édition de l’ouvrage, à savoir Philadelphie de Gerde, présidente, Joseph Anglade, Armand Praviel, Édouard Privat, Joseph Salvat secrétaire. **Donc, non monsieur Pierre Fabre, il n’y a pas de manie occitaniste, car c’est la manie rhodanisante qui s’est toujours exprimée, qui a toujours falsifié/traduit/transcrit/violé/massacré/saccagé** (pour reprendre certains vocables exprimés dans votre camp), **qui a toujours nié/ignoré/méprisé jusqu’aux autres variantes même du provençal qui mène à enseigner le rhodanien sur des territoires où il n’a jamais été parlé.** Un peu de connaissances générales et de décence ne nuiraient point avant d’affirmer quoi que ce soit pour noircir à tout prix « le camp d’en face ». On ne nous a jamais fait lire et apprendre Mistral et tous les autres autrement que dans leur dialecte d’origine. Et de nombreux occitanistes n’ont pas besoin, eux, de transcrire Philadelphie en provençal rhodanien ou maritime ou en languedocien pour la lire...

21 M. C. et C. Mauron, *Pèr Prouvènço*, Centre de Recherches et d’Études Méridionales, Saint-Rémy-de-Provence, 1983.

Sur ce même sujet, Claude Liprandi avait eu maille à partir avec une héritière de Théodore Aubanel, qui l'avait accusé d'avoir commis « une traduction en parler occitan » d'œuvres choisies d'Aubanel, dont il avait pourtant au préalable assuré une édition en graphie mistralienne. Il fut accusé de « viol », « injure », « massacre », « saccage », « attentat sans précédent » (sic). Il faisait donc justement remarquer : « s'il y a vraiment « traduction » et « parler », pourquoi traiter les étrangers de Montpellier et de Toulouse plus mal qu'on ne traita ceux de Barcelone et de Yokohama ? Pourquoi refuser ces « traductions » nouvelles en « parlers » languedociens quand on avait accordé précédemment des « traductions » en « parlers » catalan, italien, anglais, américain, tudesque et japonais ? »²².

Il donnait ensuite, comme nous venons de le faire avec l'exemple de l'abbé Fabre, un exemple véritable « d'attentat » commis par Ludovic Legré, lors de la publication posthume des œuvres d'Aubanel. Il concerne le sonnet *La Chato d'Eleusis*, où le vers originel du poète « *A trena dins si pèu la roso e l'innmourtello* » est devenu « *Dins si pèu a trena saureto e mai rousello* ». L. Legré avait pourtant affirmé que « ...nul n'avait, pour quoi que ce fût, le droit de se substituer [à Aubanel] ». Dans quel camp se situe « l'attentat », « le viol » ?

La revue *L'Astrado* n° 10 (1973) n'y allait pas non plus par quatre chemins en affirmant que l'occitanisme « préparait les esprits aux futures masturbations que l'œuvre mistralienne subira dès qu'elle sera tombée dans le domaine public (...) Il est bon que ne soient pas abandonnées aux caprices vulgaires, au mauvais goût, aux atteintes de malfaiteurs les grandes créations (...) L'œuvre de Mistral saura rassembler assez d'amis pour obtenir qu'elle soit mise à l'abri des déprédateurs »²³. Les amateurs de délire lexical pourront se reporter à la lecture complète des différents numéros de cette revue.

Le cévenol Ernest Aberlenc exprimait la même réticence vis-à-vis de la volonté hégémonique du rhodanien. Il reconnaissait l'indéniable avantage de la graphie des félibres par rapport à l'orthographe de son compatriote La Fare-Alais qu'il avait suivie un temps : « j'émaillais mes poésies de trémas, d'accents de toute espèce qui en faisaient une vraie mosaïque, et les voyelles foisonnaient sous ma plume, comme les mouches abondent sur quelque putridité. (...) Je me demandais même parfois si trois voyelles étaient suffisantes. (...) Je vis clairement que l'orthographe que j'avais adoptée était une œuvre de décadence et de barbarie, ... qu'il fallait la répudier pour s'attacher définitivement à l'orthographe des félibres, qui est la seule logique, rationnelle, vraie ». (préface de *Las Cevenolos*, 1893). Cependant il ne pouvait accepter l'orthographe rhodanienne pour le languedocien : « je répudie sur beaucoup de points l'orthographe provençale comme étant pleine d'inconséquences, abandonnée en partie par la presque unanimité des félibres du Languedoc... ». Et il expliquait donc longuement qu'il rétablissait les *t* finaux dans *bountat*, *santat*, *acampat*, *vengut*, *verdbouisset*, *mounument*, *doucement*, *sacrament*, *eternament*, *poulidament*, (« pourquoi supprimer le *t* puisqu'on le trouve dans le latin, dans l'italien, dans l'espagnol (...) même si dans le dialecte d'Alès, il ne doit pas être prononcé »), qu'il rétablissait le *m* final dans les formes verbales à la première personne du pluriel *amam*, *amem*, *amarem* (« Je mets à la fin une *m* pour

22 in *Sur un mot inédit de Théodore Aubanel*, Maison Aubanel Père, Avignon, 1955

23 Rassemblons ici le lexique utilisé : *viol*, *injure*, *massacre*, *saccage*, *attentat sans précédent*, *masturbation*, *caprice vulgaire*, *mauvais goût*, *malfaiteur*, *déprédateur*, *trahison*, et autres vocables que nous n'avons pas toujours eu le réflexe de noter, alors qu'il s'agit seulement de « transcription en graphie classique » si l'on garde le dialecte de l'auteur, et de « traduction en languedocien, auvernat, provençal, etc. » (comme en allemand, japonais), si l'on passe à un autre dialecte, et pourtant de la même langue ! Délire, vous avez dit délire.

montrer qu'elle dérive du latin») et qu'il écrivait niuèch, piuèch, lach (et non niuè, piuè, la), amic, public, bosc (et non ami, publi, bos), même si encore une fois la consonne finale n'est pas prononcée dans son dialecte. Il enlevait de même les accents aigus dans ieu, fiou, Dieu (« parce que l'accent est parfaitement inutile »), mais les rétablissait dans tèrro, estèllo, vèsto, guèrro, (« parce que un e sans accent doit se prononcer é comme dans le latin »). Sa référence était donc le latin (mais curieusement il n'allait pas jusqu'à rétablir les r des infinitifs) et les autres langues romanes, et non le français. L'abbé Aberlenc était-il donc un dangereux révolutionnaire, ennemi du félibrige, en préconisant ces points... tous appliqués en graphie classique ? Quant aux lettres étymologiques, Jules Ronjat n'écrivait-il pas lui-même :

« Gardez aux mots leur physionomie complète et écrivez donc :

- a) *les lettres qui, muettes dans le mot isolé, s'entendent dans le mot suivi d'un autre ;*
- b) *les lettres, qui, muettes dans le mot simple, s'entendent dans les mots qui en sont tirés, les mots dérivés ou parents».*²⁴

Comme il écrivait dans son étude des parlers provençaux : « *L'écriture grossit les différences dialectales en notant des sons voisins par des signes dissemblables.* »

Pourquoi donc les *t* finaux, pour ne prendre que cet exemple limité, ont disparu de la graphie mistralienne dans *mounumen, doucumen*, alors même que ces mots donnent *mounumentau, doucumentacioun* ? C'est pour le moins irrationnel et contradictoire.

Puis ce furent Pierre Dévoluy, Léon Tessier et Sully-André Peyre qui ont été les plus ardents promoteurs du rhodanien exclusif. Attaqueurs enragés, le mot n'est pas trop fort, du « vocable occitan » et de tous ceux qui travaillaient à la réforme orthographique, ils opposaient aux arguments scientifiques des « *miracle de Mirèio* », des « *prophéties astrales* », des « *nous restons des idéalistes purs* », des « *ceux qui ont le secret* », des « *frissons à la lecture de Mirèio* », des « *droit de chef-d'œuvre* », des « *source brûlante de ferveur* », bref un lexique appartenant au champ du religieux, du divinatoire, de la mystique, de l'ésotérique²⁵. Langage sectaire par excellence puisque les réformateurs de l'orthographe félibréenne sont traînés dans la boue, sont des ennemis accusés de tous les maux, dont ceux de « *former des ligues, publier des journaux où ils sapent inconsciemment ou non, ouvertement ou non, les principes même du mistralisme, mettant d'ailleurs avec grand soin la personne et l'œuvre de Mistral en dehors de leurs polémiques, se disant même pour la galerie, mistraliens... Ces archaïsants se nomment d'ailleurs eux-mêmes occitans, afin d'éviter le mot de provençaux, consacré par l'usage, seul usité dans le monde savant ainsi qu'à l'étranger. Cet anathème jeté à la Provence l'est au moment où la gloire du provençal Mistral illumine le monde... Le mot « occitan » n'est malheureusement qu'un barbarisme latin découvert sur quelques rares grimoires. N'ayant jamais eu de réalité historique, que peuvent donner*

24 in *L'Ourtougrafi prouvençalo*, cité dans *Annales de l'IEO*, Tome II, 1950

25 Alphonse Tavan avait déjà écrit d'ailleurs : « *Lou Felibrige a sa religioun, son Diéu, Le félibrige a sa religion, son Dieu.* » (dans *Fèsto dóu cinquantenari de la foundacioun dóu Felibrige*). L'expression de « ceux qui ont le secret » renvoie clairement au lexique de l'ésotérisme : seuls les « initiés » ont accès au secret et sont donc dans la lumière. Les profanes restent à l'extérieur, dans l'obscurité, et sont de plus diabolisés, car accusés de conspirer. Tout le lexique et l'argumentaire utilisés par les extrémistes contre « les occitanistes » appartiennent à ce champ, et visent à dénoncer des complots ourdis dans l'ombre (généralement depuis Toulouse ou Montpellier...), pour assurer une domination absolue. Et ils ont d'autant plus nuisibles et dangereux qu'il en est même certains qui osent se dire mistraliens, donc qui se cachent pour mieux nuire. Toutes les « théories du complot (imaginaire) » procèdent de même avec le même lexique, les mêmes anathèmes, les mêmes folies.

des efforts auxquels ce mort-né sert de signal ? ».²⁶ Nous ne pouvons hélas plus lui conseiller de consulter notre article « Usage des mots oc, occitan, Occitanie » pour lui montrer l'absolu ridicule de sa formule « rares grimoires ». On donnera encore la pensée religieuse de P. Dévoluy sur ce sujet : « Il faut être abandonné par les dieux pour ne pas voir cette chose éclatante : qu'une langue littéraire, avec sa syntaxe et son orthographe est fixée par un chef-d'œuvre (la Divine Comédie ou Mireille) ; et une fois le chef-d'œuvre apparu, il n'y a plus à y revenir ». Opinion critiquée par le majoral P. Azéma qui écrivait : « D'omes couma Devoluy e Ronjat se ié sount enganats, creseguent qu'una lenga nacionala se creava pas ioi diferentament que dau tems de Dante. Quauques esemples prou recents nous prouboun lou countrari ».²⁷ Et enfin le sentiment de S. A. Peyre, quant à la supériorité de la « langue » provençale sur les autres misérables « dialectes » d'oc. C'est J. Salvat qui le cite, rendant compte de la revue *Marsyas* de novembre 1947 : « [S. A. Peyre] Aima gaire los felibres que son pas de l'estricta observansa provensala, quand los mesprèza pas : « Le félibrige se croit le gardien d'un certain nombre de dialectes et oublie que Mistral lui a laissé une langue –un château entouré de beaucoup de communs». Et Salvat de remarquer que « Segur que Mistral auria jamai parlat atal, ni cap de vertadièr felibre ».²⁸

Ici aussi, nous pourrions donner, hélas, bien d'autres citations toutes aussi polémiques et pétries de mauvaise foi (et non d'échanges d'idées, même si elles s'opposent) qui amène par exemple Louis H. Gonnet à protester contre la falsification de ses idées opérée dans la revue *Calendau*, à propos de sa critique de la *Gramatica Occitana* de L. Alibert : « Vesi pas pla ount avetz troubat uno countradiciu dins moun rasounamen. (...) Es pracò que relèvi tout ce que pot balba calquo coumunitat litterario as dialettes prouvençal e lengadoucian. (...) Establiètz moun crime de countradiciu sus aquel paure N final. (...) **Mès, ount soui estabousit, acò's quan disetz que moun rasounamen viro dins le sens de la grafio mistralenco. Nou èi sustengut jamai la teourio de la precelenço de la lengo de Mistral, pas brico mai que le « dret de cap d'obro ».** [c'est nous qui soulignons] (...) *Per moun mistralismo en generau, vouldriò pla que legiscatz ço qu'èi escrivut dins Pampres et Lys* : « Mais, entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de mettre l'avenir de la langue sous le joug du dialecte rhodanien : l'étude de Mistral, de son oeuvre, de son école, n'est pas une fin, c'est un moyen... » *En plan d'accordis qu'entre las grafios*

26 *Calendau* n° 89, novembre 1941. Ainsi P. Estieu accusé d'être un ennemi de Mistral. C'est pourtant sous la plume d'un majoral du Félibrige, lui rendant hommage que l'on peut lire : « On s'est plu, par ignorance ou malveillance, à opposer Estieu à Mistral. (...) En fait, nul n'a été plus mistralien que celui que nous pleurons : non pas de ces mistraliens dévots qui ne souffrent même pas que l'on discute la graphie adoptée pour Mirèio, mais de ceux qui ont compris la pensée du patriarche de Maillane, et en ont fait leur règle, en toute liberté, puisque ce libre développement est la première leçon de Mistral. » (J. Charles Brun, *Lo Gai Saber*, n° 185-186-187-188, 1940). L'accusation d'antimistralisme sera encore dénoncée par Max Rouquette : « Affirmer que le génie d'oc est un courant qui va des Troubadours à Mistral et au-delà, c'est paraît-il diminuer Mistral, et, partant, faire de l'antimistralisme... En fait de génie, il n'y a que le provençal, lequel est et sera in saecula saeculorum Frédéric Mistral... Et c'est bougrement reposant une doctrine mistralienne qui vous dit ce que vous devez penser... » (cité par Guy Barral). Hélas, l'aspect doctrinaire a affecté aussi l'occitanisme, car pour certains il fallait penser du mal de Mistral pour être « moderne, révolutionnaire, progressiste », ce que le même Max Rouquette dénonçait avec autant d'ironie.

27 *Calendau* n° 29, Mai 1935

« D'hommes comme Dévoluy ou Ronjat s'y sont trompés, croyant qu'une langue nationale ne se créait aujourd'hui pas différemment que du temps de Dante. Quelques exemples très récents nous prouvent le contraire. »

28 *Lo Gai Saber* n° 226, Julhet-Agost 1948.

« [S. A. Peyre] n'aime guère les félibres qui ne sont pas de stricte observance provençale, quand il ne les méprise pas. (...) »

« Sûr que Mistral n'aurait jamais parlé ainsi, ni aucun félibre véritable. »

C'est encore Max Rouquette, grand admirateur de Mistral mais critiquant vivement les gardiens du temple qui l'ont fossilisé, qui dira que ce droit au chef-d'œuvre « es fum e rebat de fum, fumée et reflet de fumée » (*Oc, genièr 1950*, cité par G. Barral, *op. cit.*).

*mistralenco e « occitana », i a res qu'uno diferenco de mesuro e nou de naturo. Mès la questiu, çaquela, damoro de fïxa la bouno mesuro »²⁹. Il ne faut pas perdre de vue que cette défense du rhodanien par ceux qui se sentent « attaqués », prend des proportions d'autant plus importantes que les Occitanistes regardent vers Barcelone (où vient d'être justement publié la *Gramatica d'Alibert*). Ce qui fait dire à Pierre Fontan : « Nòstis ócítan, que tant an proutesta e proutèston encaro contro uno sospichado prepoutènci prouvençalo (grafio, lengo, idèio), bèn semblavon faire bouqueto à-n-uno prepoutènci barcilounenco qu'aurié delega en Terro d'O uno souto-prepoutènci « toulousencò-ócitano »³⁰. Le complot toulousain, encore ou déjà...*

Un soutien inattendu est venu un temps du languedocien R. Barthes qui avait avancé que cela ne le gênerait pas d'adopter la langue de Mistral comme langue de référence (en répondant à Sully-André Peyre, à propos de la parution de *La Branche des Oiseaux*, que nous avons déjà mentionnée), s'il n'y avait l'existence du catalan : « *los avantages d'una adopcion generalisada de la lenga de Mistral nos farián oblidar un cèrt nombre d'inconvenients, e d'esfòrces e de renunciaments personals. ... Los sacrificis ofèrts sus l'autar de l'unitat trobarián lor prètèz dins un vam incomparable !* »³¹. Ce fut un tollé et bon nombre de linguistes, écrivains, amateurs de la langue, lui rétorquèrent dans les numéros de OC de 1950, mettant en avant tel ou tel argument :

« lo provençau qu'escriurètz, amic Barta, serà un provençau dau dimenge. E puèi fasètz fisança tant qu'aquò i solucions de facilitat ? La grafia occitana nos dona lo sentit de l'occitanitat que nos apara di gallicismes, di vulgarismes, dau patés... Anem, amic Barta, es un Provençau que vos o ditèz, qu'escriu en provençau per drech de natura, e en grafia occitana per drech de logica... ».
(R. Lafont)

« le provençal que vous écririez, ami Barthes, sera un provençal du dimanche. Et puis vous faites tant que cela confiance aux solutions de facilité ? La graphie

29 « Je ne vois pas où vous avez trouvé une contradiction dans mon raisonnement (...) C'est pour cela que je relève tout ce qui peut donner quelque communauté littéraire aux dialectes provençal et languedocien. (...) Vous établissez mon crime de contradiction sur ce pauvre N final. (...) Mais où je suis aburi, c'est quand vous dites que mon raisonnement va dans le sens de la graphie mistralienne. Je n'ai jamais soutenu la théorie de la préséance de la langue de Mistral, pas plus que celle du « droit de chef-d'œuvre ». (...) Pour mon mistralisme en général, je voudrais bien que vous lisiez ce que j'ai écrit dans Pampres et Lys : « Mais, entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de mettre l'avenir de la langue sous le joug du dialecte rhodanien : l'étude de Mistral, de son oeuvre, de son école, n'est pas une fin, c'est un moyen... » Soyons bien d'accord qu'entre les graphies mistralienne et « occitane », il n'y a rien qu'une différence de mesure, non de nature. Mais la question demeure, cependant, de fixer la bonne mesure. » (in *Calendau* n° 56, août 1937)

La graphie classique n'est en effet que le prolongement de la graphie mistralienne, poussée un peu plus loin, tant du côté du vocalisme que du consonantisme. La graphie mistralienne était déjà une amélioration considérable par rapport aux multiples graphies patoisantes existant alors. Ainsi Mistral conseillait-il à A. Mir, - qui commença par écrire dans sa première édition de *La Bigno* en graphie patoisante (*bilachés, Homés, maynaches, las bendémios se ban dourbi, Aousissèx*) -, outre « d'expulser hardiment tous les gallicismes » mais aussi d'écrire plutôt *vilatges, omes, mainatges, las vendémios se van dourbi, ausissèts*, en appliquant « à nos dialectes modernes le système orthographique des troubadours du 13^{ème} ». (note de J. Salvat dans une édition du *Lutrin de Ladèr*). A. Mir appliquera partiellement ses conseils (*bilages, omes, mainages*, mais toujours *bendémios se ban dourbi*) dans la deuxième édition, ce qui lui permit cependant de lever un nombre considérable de voyelles et consonnes inutiles.

Ce sont ces questions de « mesure » qui attisent les conflits (voire les haines) entre Mistraliens et Occitanistes, voire entre Occitanistes entre eux, mais la « nature » de la démarche est la même.

30 « Nos Occitans, qui ont tant protesté et protestent encore contre une suspectée domination provençale (graphie, langue, idée), semblaient bien se rallier à une domination barcelonnaise qui aurait délégué en Terre d'Oc une sous-dominance toulousaino-occitane » (*Calendau* n° 21, septembre 1934)

31 « *les avantages d'une adoption généralisée de la langue de Mistral nous ferait oublier un certain nombre d'inconvénients, et d'efforts et de renoncements personnels... Les sacrifices offerts sur l'autel de l'unité trouveraient leur prix dans un élan incomparable* ». (R. Barthes, *Oc*, abrial de 1949). Notons que c'était bien avant la publication de ses lexiques languedociens.

occitane nous donne le sentiment de l'occitanité qui nous protège des gallicismes, des vulgarismes, du patois... Allons, ami Barthes, c'est un Provençal qui vous le dit, qui écrit en provençal par droit de nature, et en graphie occitane par droit de logique... »

« lo provençau escrich a la franco-mistralenca se despartís definitivament dis autri dialectes d'òc. (...) Quand se parla de grafia reformairitz, se tracha doncas, nimai de sabentitge, nimai d'arcaïsme, (...) mai soletament de volontat d'unificacion de la lenga... » (C. Camproux)

« le provençal écrit à la franco-mistralienne se sépare définitivement des autres dialectes d'oc... Quand on parle de graphie réformatrice, il s'agit donc, ni de pédanterie, ni d'archaïsme, ... mais seulement de volonté d'unification de la langue... »

« Se deviá pas pus escriure coma escriví, aimariá mai d'escriure en francés puslèu qu'en provençal.... Mantenèm, fòrt e mòrt, nòstra posicion contra l'imperialisme provençal... » (A. J. Boussac)

« Si je ne devais plus écrire comme j'écris, j'aimerais mieux écrire en français plutôt qu'en provençal... Maintenons envers et contre tout, notre position contre l'impérialisme provençal... »

« Abans de conéisser de quin biais agandirem la tòca ideala de l'unitat linguistica, fa mestier de saber se las condicions d'ara del pòble e de la lenga d'òc nos permeton d'i soscar. Per quant a ieu, disi non.

A mon semblant, es un problèma destemporat, es un problèma d'escrivan, que partis artificialament nòstra literatura de son mitan de vida, lingüistic e social. I a pas... de problèma literari « pur », de problèma lingüistic « pur ». (...) La literatura, pel segur qu'i jòga un ròtle ; las questions literàrias, non. (...)

Cossi volètz, atal, qu'una solucion lingüistica de l'idioma literari agès una eficàcia sul problèma de nòstre reviscol ? » (Pierre Rouquette)

« Avant de savoir de quelle façon nous atteindrons le but idéal de l'unité linguistique, il faut savoir si les conditions actuelles du peuple et de la langue d'oc nous permettent d'y réfléchir. Quant à moi, je dis non.

À mon avis, c'est un problème à contre temps, un problème d'écrivain, qui sépare artificiellement notre littérature de son milieu de vie, linguistique et social. Il n'y a pas... de problème littéraire « pur », de problème linguistique « pur ». (...) La littérature bien sûr qu'elle y joue un rôle ; les questions littéraires, non. (...)

Comment voulez-vous, alors, qu'une solution linguistique de l'idiome littéraire ait une efficacité sur le problème de notre renaissance ? »

[nous partageons entièrement ce point de vue, l'erreur de raisonnement ayant encore passablement fonctionné jusqu'à aujourd'hui]

« Volèm pas impausar lo lengadocian coma dialècte unic... Per aténger a la koinè necessària, cal batre lo rampèl de totes los dialèctes... a tròp lèu podar e majencar una lenga, òm l'apauresís per totjorn... » (Silvan Toulze)

« Nous ne voulons pas imposer le languedocien comme dialecte unique... Pour atteindre la koinè nécessaire, il faut rameuter tous les dialectes... À trop vite tailler et élaguer une langue, on l'appauvrit pour toujours». [C'est ce que nous avons fait en intégrant bien des paroles censément « dialectales » dans notre dictionnaire orthographique]

« N'es un saunei descabestrat de voler impausar coma lenga unenca d'Occitania un parlar sol, e encar un deus qui son los mèis degenerats. N'es un autre de pensar fargar una lenga artificiau, a tròces e a mòces, coma se monta un util per l'assemblatge de pèças destacadas.

Adoptar un sol parlar, serè un apauriment, serè amenudar nòstre capitau lingüistic istoric.

Qu'es aci que la leçon d'Alibèrt pren tot lo son sens pregonnd : restaurar la lenga scientificament, sense s'aluenhar de las costumaz. ... Lo metòde alibertin se presenta coma lo sol racionau dins la soa esséncia, dins lo son anar, dins sa tòca ». (Ismaël Girard)

« C'est un fantasme fou de vouloir imposer comme langue unique d'Occitanie un parler seul, et encore un de ceux qui sont les plus dégénérés [il s'agit du provençal rhodanien]. C'en est un autre de penser forger une langue artificielle, par petits bouts, comme on monte un outil par l'assemblage de pièces détachées.

Adopter un seul parler, serait un appauvrissement, ce serait diminuer notre capital linguistique historique.

C'est ici que la leçon d'Alibert prend tout son sens profond : restaurer la langue scientifiquement, sans s'éloigner des coutumes... La méthode alibertine se présente comme la seule rationalité dans son essence, dans son cheminement, dans son but ».³²

« Vòle mostrar que la refòrma purificadora d'Alibèrt mena lo lengadocian mais prèp de mantuna forma tradicionala e totjorn viva del dialècte lemosin ». (J. Mouzat)

« Je veux montrer que la réforme purificatrice d'Alibert conduit le languedocien plus près de nombreuses formes traditionnelles et toujours vivantes du dialecte limousin ».

« Quand un òme i parlatz rason e que vos respond « prophéties astrales », i a pas pus qu'a se tocar lo front amb lo det... Sabèm ara a de qué sembla un « idealista pur ». Marrit affaire per un país o per una causa quand sos tenents son a cercar l'esper en cò de Nostradamus o de santa Odila... »

Cal una cròia pas ordinària per qualificar de dialectals los que refusan de prene per una lenga çò qu'es pas qu'un dialècte coma los autres, emai encara... »

L'unitat de la lenga se pòt pas faire per lo remplaçament de la lenga per un, quau que siá, de sos dialèctes. ... Volèm pas, per servir un d'entre sos dialèctes, que curbís pas solament l'espandida de tota la Provença, crestar l'engenh nacional de tot lo demai de la tèrra d'òc ». (M. Rouquette)

« Quand à un homme, vous lui parlez raison et qu'il vous répond « prophétie astrale », il n'y a plus qu'à se toucher le front avec le doigt... Nous savons maintenant à quoi ressemble « un idéaliste pur ». Mauvaise affaire pour un pays ou pour une cause quand ses tenants sont à chercher l'espoir chez Nostradamus ou sainte Odile... »

Il faut une prétention pas ordinaire pour qualifier de dialectaux ceux qui refusent de prendre pour une langue ce qui n'est qu'un dialecte comme les autres, et encore...

32 Lexicographiquement parlant, la « méthode » alibertine a consisté à **recopier simplement Mistral, qui avait donc, bien avant lui, ouvert la porte à tous les dialectes pour bâtir son dictionnaire** : Alibert s'est contenté de changer la graphie, en mettant simplement en avant pour quelques entrées, plutôt une forme languedocienne lorsqu'elle s'éloignait trop de la forme de base choisie par Mistral. Ce sont les mistraliens durs qui ont opéré la réduction sur le dialecte provençal rhodanien, et plus tard les alibertolâtres, persuadés que son dictionnaire est une production autonome ayant « recensé » exclusivement le languedocien.

L'unité de la langue³³ ne peut pas se faire par le remplacement de la langue par un, quel qu'il soit, de ses dialectes... Nous ne voulons pas, pour conserver un d'entre ses dialectes qui ne recouvre même pas toute l'étendue de la Provence, castrer le génie national de tout le reste de la terre d'oc... »

Pour ajouter de l'huile sur le feu, le dialecte « élu »³⁴ est indissociable de la graphie historique qui l'accompagne. Et puisque nous avons déjà cité l'opinion du Marseillais Valéri Bernard quant à la graphie occitane, voici ce qu'il écrivait à Joseph Salvat, toujours à propos de la publication de son poème *Lindaflor* en version rhodanienne, occitane et française : « *Mais, à cause du trop grand nombre de pages, s'il faut abandonner le rhodanien ou la traduction, je préfère abandonner le rhodanien...* ». Voilà donc un Marseillais qui ne s'effarouchait pas de publier en languedocien et en graphie classique. Prêtait-il au languedocien un rôle plus central que son provençal, donc meilleur pour la langue en terme de promotion ? Un précurseur dans les mentalités, mais qui n'est pas arrivé « *à convaincre les plus bornés* », comme il le désirait ³⁵? Il est cependant étonnant de constater que V. Bernard ne se soit pas simplement contenté d'appliquer les principes de la graphie classique au dialecte provençal (comme l'emploient donc tant d'écrivains provençaux contemporains), comme si cette graphie ne pouvait fonctionner qu'en languedocien, alors que son premier restaurateur n'est pas G. Azaïs, ou P. Estieu, ou A. Perbosc, mais bien le provençal S. J. Honnorat (graphie certes largement inaboutie, en 1830, mais comme l'étaient encore les premières tentatives des auteurs susdits, à la fin du 19^{ème} siècle). Nul n'est décidément prophète en son pays, et rappelons encore que V. Bernard était capoulier du Félibrige (donc à ranger dans les « Bouvard et Pécuchet », selon Léon Teissier, avec L. Piat, J. Anglade usant du « vocable occitanien » ?)

Plus étonnante est l'opinion du poète provençal Serge Bec, qui après avoir adopté longtemps la graphie classique, passe alors en graphie phonétique, choix personnel respectable s'il en est, et là n'est certes pas le propos. Mais s'il s'explique sur le pourquoi de tous ses déchirements et de ses souffrances, si l'on comprend l'argument du peu de succès de la graphie classique en Provence à l'époque, d'où le risque de coupure des poètes avec le lectorat provençal, certains des arguments employés laissent parfois rêveurs : crainte que la langue ne devienne « *le pur produit d'une société bourgeoise universitaire actuelle et non l'aboutissement de l'acquis populaire* » et qui « *ne s'insère pas dans l'usage parce qu'elle n'a aucun contenu émotionnel profond* », erreur de promouvoir la graphie classique, plus difficile puisqu'il faut l'apprendre, que « *l'homme de la rue et des champs ne comprend pas* » et

33 L'unité de la langue préoccupe les esprits depuis longtemps. Marius Jouveau rapporte ainsi, dans son discours de la Santo-Estello de 1923 au Puy, les paroles de Francis Pouzol (1891-1918), jeune félibre mort à 27 ans à la guerre : « *Maugrat que si cansoun e maugrat qu'èli agnèsson l'unita de la lengo, que fai li literaturo segoundo, sabès coume li troubadour s'esvaniguèron, ailàs ! Se la podèn pas refaire, aquelo unita de lengo, qu'acoumpliguèn au mèns e vite, l'unita d'amo !* ».

34 Nous mettons volontairement « élu » entre guillemets, tant il y a de l'irrationalité dans cette conception, d'adhésion non de l'esprit rationnel mais de la croyance religieuse, de l'adoration béate, et de leur fâcheux revers, l'excommunication.

35 Changer de graphie peut être vécu comme un sacrilège, ou une trahison (quel que soit le camp de départ). Quelques études ont été ainsi consacrées à Valéri Bernard par des Félibres, mais toutes ne mentionnent pas qu'il a utilisé la graphie classique dans ses dernières œuvres, et même écrit en dialecte languedocien. Est-ce cette raison qui lui a valu d'être banni de l'anthologie de textes provençaux (en rhodanien et en maritime) établie par M. C. et C. Mauron ? **Pas un seul texte du capoulier marseillais V. Bernard : il fallait oser ! Et un seul texte d'Aubanel... Choix très très orientés de toute évidence...**

doute que les écoliers puissent l'apprendre un jour (!), car « *l'essor de notre langue n'aurait-il pas été plus efficace parmi les populations qui ne sont pas puristes, pas linguistes, si nous avions fait un autre choix, celui de la graphie mistralienne si proche encore de la mémoire du cœur et de la parole ?* », et conclusion finale qu'au fond « *la réalité essentielle d'une langue n'est pas dans sa graphie, mais dans sa parole* » (?!), car « *la parole n'a que faire des justifications morphologiques qui risquent d'être des épines supplémentaires dans la parole vivante* ». Dans ce texte polémique³⁶ qui demanderait de nombreux développements dépassant largement le cadre de notre propos (il reprend quelques poncifs du genre et certains auteurs cités ci-dessus y font en quelque sorte directement réponse), on ne peut que remarquer une fois de plus une vision de la langue réduite au seul dialecte de l'auteur, un repliement sur le monde rural idéalisé (qui pourtant ni ne lit ni n'a transmis la langue, pour les raisons sociopolitiques que l'on sait) et son corollaire du repliement sur l'oralité, la mise au ban de l'apprentissage (donc l'opposition irréductible savoir appris/savoir inné) par définition critiquable en soi, l'ignorance sur la mise en place progressive de la graphie classique qui est toujours présentée comme récente, et s'éloignant forcément des coutumes/usages/dialectes, l'éternelle remontée jusqu'aux Troubadours, comme s'il y avait un trou noir concernant cette graphie entre le 12^{ème} siècle et les Occitanistes de la fin du 20^{ème}³⁷, tout comme l'ignorance que les problèmes de graphie ont toujours été un souci constant des écrivains pas forcément « bourgeois universitaires » tant s'en manque (cf. les exemples donnés plus haut, Bellot, Roux, P. Estieu, ce dernier, terrien s'il en est, très attaché aux savoirs populaires). Et surtout que si cette graphie phonétique lui semble si efficace que cela, elle ne l'a pas montré de façon bien visible depuis qu'elle existe : la langue n'a cessé de reculer depuis Mistral. Si nous ne pouvons que déplorer avec lui le douloureux problème de l'expansion de la langue et s'interroger sur le meilleur moyen de la promouvoir, déplorer la guerre des graphies et les excès outranciers d'anti-mistralisme affichés par certains Occitanistes (« *complexe freudien du meurtre parfait du père* » dit-il)³⁸, si nous le

36 *Lettre ouverte aux Occitanistes*, mise en exergue de son recueil de poèmes *Siéu un país* (Edisud, 1980)

37 Rappelons inlassablement qu'elle était encore en usage au 16^{ème} siècle, et qu'elle a été repensée tout au long du 19^{ème}, Mistral compris. Mais il est vrai que la fixation occitaniste littéraire sur les Troubadours (un universitaire hollandais s'en était même étonné auprès de nous) ne peut qu'aider à cette approximation de la formulation qui devient donc argument idéologique pour le camp opposé, qui s'empresse de parler d'archaïsme. Prosper Estieu, en préface des poésies de Louis Goïèr, *Lo Brande de las Oras* (1913), répondait à cet argument : « *D'autres an l'aire de creire que raibam de rezurgir en plen la lenga d'Arnaut Daniel o de Bertrand de Born e nos demandan seriozament de quin biais nos i prendrem, com s'aquela bordescada èra vertadièrament intrada dins nòstre cerbèl ! D'autres encara, – aquels son de Provensa – an clamats que compreniam res à la question filologica, que i'abià qu'els per poder la comprendre e, fin finala, nos an tratats « d'arquemisto », per tota razòn... »*, « D'autres ont l'air de croire que nous rêvons de ressusciter en plein la langue d'Arnaud Daniel ou de Bertrand de Born et nous demandent sérieusement de quelle façon nous nous y prendrons, comme si ce caprice était véritablement entré dans notre cervelle ! D'autres encore – ceux-là sont de Provence – ont clamé que nous ne comprenions rien à la question philologique, qu'il n'y avait qu'eux pour pouvoir la comprendre et, à la fin, nous ont traité « d'alchimistes », pour tout argumentaire... ». En Provence, qu'y aurait-il à changer à ces lignes en 2009 ?

38 C'est vrai, plus que vrai, et certains n'en sont toujours pas sortis, pensée dichotomique oblige, saupoudrée d'idéologie politique, ou d'un complexe d'Œdipe qui n'en finit pas. D'autres, enragés anti-mistraliens autrefois, s'affirment subitement et tardivement grands admirateurs de Mistral, ou se rêvent et se forgent un « destin mistralien », en récupérant tout ce qui passe ou sapant tout ce qui pourrait faire de l'ombre à ce destin. D'autres vont même jusqu'à quémander des cigales sur leurs vieux jours ! L'éternelle et pitoyable danse des honneurs...

Dans la revue *Oc* de février 1981, Max Rouquette dénonçait cette posture « moderniste » de renier Mistral : « *Es de bon usatge de delembrar Mistral. Aquò fai ben. Aquò vos fai moderne. Un brieu d'ironia, e l'òme est remandat a las bonetas endenteladas de ma grand-la-bòrnia. [Mas es pas amb] la flor d'ironia au canton de las bocas coma un brieu d'aspic que faretz bolegar d'un peu lo Mont Blanc o l'Immalaià. Es aquí. E i demòra, coma que ne viure. S'èra pas Mistral, seriam pas aquí !* », « Il est de bon ton d'oublier Mistral. Cela fait bien. Cela vous fait moderne. Un brin d'ironie, et l'homme

suivons lorsqu'il dénonce le poids des dogmes, des murailles ou des pouvoirs (mais qu'il semble ne cantonner qu'à un seul « parti »), par contre l'argument de « l'émotionnel » et de « l'oralité » avant tout et de la mise en place d'une graphie uniquement par « les acquis populaires » (ah ! bon ? cela n'existe dans aucune langue), tout comme la référence incessante « *aux paysans de ... ou de ...* » pour qui « *l'occitan langue nationale ne veut rien dire car elle ne peut être que la langue d'une nation* » nous laissent plus que songeuse, le mot est faible... Nous sommes pourtant extrêmement attentive à l'usage et radicalement contre la confiscation de la langue par une seule classe, ... mais quelle qu'elle soit.

Quant à l'accusation que « *l'occitan normalisé finit, dans son écrit, par n'être plus qu'une simple traduction d'une pensée franchimande, il s'enferme dans une langue standardisée qui ressemble au français* », elle relève de la totale mauvaise foi. Ce ne sont certes pas les écrits en graphie classique et/ou en languedocien qui montrent le plus de francismes, tant s'en manque, ni dans le lexique, ni dans la morphologie, ni dans la syntaxe, ni dans la pensée³⁹.

Des avis similaires à S. Bec ont été exprimés/s'expriment aussi en Languedoc, dans le camp même des Occitanistes. On remarquera que leur point commun est d'être défaitistes, hantés par la mort (je vais mourir, la langue va donc /doit donc mourir avec moi, à quoi bon écrire en langue d'oc), anti-intellectuels (attaques contre les études concernant la langue), auxquels ils opposent en permanence le peuple et l'oralité. Y. Gaussen résumait ainsi cette dualité de vision (à propos des écrivains gardois) : « *D'aucuns, en présence du déclin qu'ils constatent en général dans l'usage de la langue, font preuve de pessimisme et ne croient plus en la pérennité d'une renaissance (...). Ils estiment qu'une langue de moins en moins parlée perd (...) tous les éléments de sa vie et tend à devenir un idiome mort. (...) D'autres plus optimistes, pensent au contraire qu'une langue qui conserve la faveur des intellectuels et qui trouve une audience renouvelée dans les milieux folkloriques, reste un élément essentiel de culture et qu'au surplus, l'histoire nous apprend que les idiomes ont la vie dure et que ceux qui conservent une littérature gardent toujours un potentiel de survie remarquable, susceptible de tous les miracles* ». ⁴⁰ L'auteur aurait pu rajouter que tous les faiseurs de dictionnaires, grammaires et traités de conjugaison appartiennent aussi à la deuxième catégorie, mais il est vrai qu'ils sont quelque peu méprisés dans leur propre camp.

Le texte de S. Bec écrit en 1980 est, - hélas pour son auteur et tant mieux pour la langue -, devenu caduque sur bon nombre de ses prévisions catastrophistes⁴¹ : les écoliers

est renvoyé aux bonnets de dentelles de ma Grand la borgne. [Mais ce n'est pas avec] la fleur d'ironie au coin des lèvres comme un brin d'aspic que vous ferez bouger d'un cheveu le Mont-Blanc ou l'Himalaya. Il est là. Et il y reste, quoi qu'il arrive. S'il n'y avait pas eu Mistral, nous ne serions pas là. » Texte auquel nous souscrivons en totalité (cité par Guy Barral dans *Les Cahiers Max Rouquette*, n° 1, mars 2007, publié par Association Amistats Max Rouquette).

39 Nous dépouillons depuis des années des dizaines d'écrits, languedociens et provençaux, dans les deux graphies. Nous pouvons donc attester que la créativité lexicale spontanée dans la stricte observation des caractéristiques de la langue est largement plus vive en languedocien qu'en provençal, et nous sommes pourtant provençale. Le provençal nous semble figé ad aeternam, y compris chez les adeptes de la graphie classique.

40 Ivan Gaussen, *Poètes et Prosateurs du Gard en langue d'oc*, Les Belles-Lettres, Paris, 1962

41 Pour être complet, nous ne venons d'apprendre que tout récemment que Serge Bec avait été forcé par ses amis occitanistes à refuser un prix littéraire qu'il avait obtenu pour un texte en graphie mistralienne, lesquels le poussaient à le représenter en graphie classique. Devant le refus du jury, ...on exigea de lui le refus du prix ! Triste intégrisme des « amis occitans »...et qui peut expliquer largement la virulence du propos de S. Bec. Il

arrivent à apprendre la graphie occitane car ils ne sont pas plus handicapés graphiques que lorsqu'ils apprennent l'espagnol ou l'italien, cette même graphie est devenue largement majoritaire ailleurs qu'en Provence, de nombreux Félibres l'utilisent, et l'occitan est reconnu « langue officielle » en Italie et en Espagne. De plus, elle ouvre plus facilement les élèves aux autres langues romanes dont la graphie est identique (voir par exemple le programme *Latinitat* enseigné dans les Calandretas, qui permet une initiation à toutes les langues romanes, ainsi qu'aux autres familles de langues⁴²).

Et le languedocien dialecte de référence ? S. Bec se pose également la question : « *est-il certain que cette graphie commune doit être une graphie scientifique faisant référence, en ce qui concerne l'histoire, à la graphie des troubadours et en ce qui concerne la géographie, à la façon de parler de la région centrale des pays d'oc, le Languedoc ? (...) Le centre géographique d'une région n'est pas nécessairement un critère de référence à une langue : à mon avis, le critère devrait être avant tout l'impact culturel et sociologique d'événements qui ont marqué la mémoire des populations actuelles* ». Mais quelle est la méthode pour déterminer que « l'impact culturel de chez moi tel que je le vis » est supérieur « à l'impact de chez toi » ? C'est ce qui faisait traiter autrefois de « dialectaux »⁴³ les auteurs n'écrivant pas en provençal rhodanien... Et s'il fut un temps où indéniablement la Provence était un phare, les donnes ont largement changé depuis. L'emploi de la graphie classique permet à des écrivains de tout dialecte d'être lus par des pratiquants de tous les autres dialectes (et non par les seuls paysans de... ou de... de la province de...) et des autres langues romanes, et tire donc l'occitan dans son ensemble vers le haut.

Il ne faut pas non plus perdre de vue, dans ces liens graphie/dialecte, que celui qui a peur « de la graphie de l'autre » a tout autant peur, voire plus, de voir disparaître le prestige des oeuvres de « sa graphie » (ce qui laisse supposer que la valeur d'une œuvre ne tient qu'à sa graphie !). Voir triompher la graphie occitaniste, pour P. Dévoluy, Sully-André Peyre, L. Teissier et bien d'autres, c'était surtout courir le risque de voir diminuer le renom de l'œuvre mistralienne, ce qui est parfaitement absurde. Et l'on se rappelle le pitoyable argument qu'A. Mathieu rapportait à Mistral pour l'empêcher de réécrire en

continue d'ailleurs de publier dans les deux graphies.

42 A. Vayssier citait déjà, dans son dictionnaire publié en 1879, l'avis du philologue Mary-Lafon, qui demandait qu'on fasse des patois romans la base de l'enseignement linguistique. Lequel s'opposait cependant violemment au félibrige et semblait haïr F. Mistral, qui relate dans une lettre à L. de Berluc-Pérussis du 14 juillet 1884 : « *Voulez-vous juger de la haine que ce brave homme me portait personnellement ? Après s'être abonné au Trésor du Félibrige, il se paya le plaisir de me renvoyer mes livraisons au bout de la cinquième, avec une lettre des plus dédaigneuses pour mon travail(...)* ».

43 « *Les écrivains dialectaux de langue d'oc (qui doivent tout pourtant à la méthode mistralienne) s'insurgent volontiers contre cette appellation de provençal, affichent pour elle une horreur malade. (...) Du moment qu'ils redoutent comme la peste le nom générique de provençal, il a bien fallu qu'ils en trouvent un autre, et ils ont découvert : occitan...* ».

Moi je veux bien. Je constate seulement qu'occitan n'a aucune existence historique ; ne se rattache à aucune tradition patriale, se rencontre seulement, et à l'état de barbarisme latin, dans quelques actes de notaires ». (P. Dévoluy, cité par L. Teissier dans *Calendau* n° 36, décembre 1935). Hélas, nous ne pouvons plus lui conseiller de lire notre article *Usage des mots oc, occitan, Occitanie à travers les âges* !

« *Il s'agissait de défendre la langue de Mistral contre les dialectaux et contre leurs successeurs naturels qui paraissent oublier qu'une langue est consacrée par des chefs-d'œuvre et ne saurait être une mosaïque dialectale, patinée d'archaïsme* ». Communiqué officiel du jury du prix Mistral 1948, qui l'a attribué à S. A. Peyre pour la *Branco dis Aucèu* (cité par J. Salvat, in *Lo Gai Saber* n° 228, janvier-février 1949, qui remarque que l'on dirait que ce communiqué a été écrit par le lauréat lui-même).

occitan classique sa *Mirèio* : «[tes amis] ils disent que tu allais piétiner sa robe et son ruban de velours pour lui mettre le bonnet de Montpellier».44

Est-ce le fond de la pensée de Louis Bayle qui écrivait ainsi à Roger Barthes : « quand je m'insurge contre l'impérialisme occitan, ce n'est point contre des principes orthographiques qu'au fond de moi je suis loin de désapprouver » (OC, ivèrn de 1971) ? Exprimait-il sa crainte de voir les œuvres languedociennes passer au premier plan, outre les non-dits politiques (la réduction primaire graphie occitane = rouge, graphie mistralienne = blanc), forcément et toujours caricaturaux et réducteurs (et abondamment utilisés des deux côtés) 45? Son pamphlet dans la revue *L'Astrado*, déjà mentionnée ci-dessus, se montrait largement moins « ouvert » à la graphie classique, qu'il a pourtant utilisée lui-même46.

44 Outre un argumentaire ridicule qui magnifie le sacro-saint « ruban d'Arles » contre le « bonnet », A. Mathieu montre aussi une grande inculture. Il ne savait donc pas, ou faisait mine de ne pas savoir, que les premières tentatives de restauration de graphie classique ont été menées par Honnorat, Raynouard, les écrivains marseillais, provençaux s'il en est. *Mirèio/Mirelha* n'aurait donc troqué son ruban de velours que pour ... une coiffe provençalo-provençale. E les « gens di mas » ne seraient pas devenus pour autant des « gens dels mases » dans une édition en graphie classique... Le fussent-ils devenus, que cela eût été alors une traduction en languedocien. L'écriture classique « *Canti/e una chata de Provença/Car cantam que per vautre(e)i, ò pastres e gens d(e)i mas* (provençal)/ *Canti una joventa de Provença/Car cantam que per vautres, ò pastres e gens dels mases* (languedocien) est-elle plus infâmante que « *Je chântou una figlietta de Prouvance/Car ne chânton que per vous, o pòtrou et gent delle grange* », traduction en dialecte dauphinois établie par Maurice Rivière-Bertrand ... mainteneur du Félibrige. Elle a été publiée en 1881, par la *Société pour l'Étude des Langues Romanes*. L'idée d'une éventuelle *Mirelha* contemporaine qui fait tant s'insurger certains, est donc plus attentatoire au chef d'œuvre originel que cette *Muereglie-là* issue de la plume d'un félibre ?! Et pour reprendre C. Liprandi cité plus haut, on considère donc comme une preuve de prestige les traductions de *Mirèio* dans toutes les langues possibles, mais ce serait une infamie la seule « transcription » en graphie classique ou la « traduction » en languedocien ? C'est pourtant cela que l'on lisait dans un des numéros de la revue *L'Astrado* dénonçant avec rage l'essai de transcription en graphie classique usant de « *canti, filba* », preuves d'infamie paraît-il et d'empreintes du diable également puisque c'est la graphie « *de Claudi Barsotti, Jòrgi Reboul, donc l'occitanisme marseillais* » (!) (Ah ! l'aversion congénitale pour les Marseillais !). Et c'est ce que l'on a encore pu entendre en mars 2006, à Aigues-Mortes, de la bouche de Pierre Fabre, ancien capoulier du Félibrige, comme déjà cité plus haut. « Mauvaise foi » est-elle vraiment l'expression suffisante pour qualifier cette attitude, « archaïque » s'il en est ? Les textes suintant la haine et fustigeant « *l'occitanisme, arbre aux fleurs et aux fruits divers mais plus ou moins empoisonnés. Fuyons son ombre comme celle du datura* » (*L'Astrado* n° 9, 1972) étaient omniprésents dans la revue en question, relevant de la paranoïa aiguë. Et pourtant, en tant qu'ethnobotaniste, nous apprécions la métaphore naturaliste, bien que l'on puisse difficilement se mettre à l'ombre d'un datura (plante hautement toxique voire mortelle, pour qui l'ignorerait)...

45 Citons encore Henri Féraud, qui, lors de sa critique du livre de S. Bec parue dans *Prouvenço dau !* (avril 1979) déplorait les batailles graphiques *tant dóu las oucitan que dóu mistralen* entre tous ceux qui après 1940 n'ont pas su s'entendre sur une graphie commune, montrait du doigt « *aquelei que se coungouston dins aqueu manichisme montinéu, aquei prouselite de religioun que degun sap ço que soun bord que cadun lis arrenjo à soun biais ; e que se dison oucitanisto o prouvençalisto* », « *ceux qui se complaisent dans ce manichéisme mortifère, ces prosélytes de religions que personne ne sait ce qu'elles sont vu que chacun les arrange à sa manière ; et qui se disent occitanistes ou provençalistes* ». Nous avons employé ailleurs les termes de névrose de mort et de religiosité... Mais est-ce le même Henri Féraud de *l'Union Prouvençalo*, cité précédemment, et aux propos particulièrement virulents contre les Occitanistes, « prosélyte de la religion » des langues d'oc au pluriel ? Si c'était le cas, une telle régression de pensées relève du tragique...

46 Par exemple dans un texte intitulé *Pampsuque*, publié dans la revue *Oc* n° 219, sous le titre « Contes Occitans », montrant qu'il était au départ dans la mouvance occitaniste. Le discours commun attribue ce revirement anti-occitaniste à sa déception de ne point avoir eu des « titres » au sein du mouvement, ainsi qu'à l'agressivité chronique/la vulgarité de certains responsables occitanistes, fait notoire sur lequel on ne peut que lui donner raison, mais qui ne justifie point de l'étendre à tous les Occitanistes, tant s'en manque. Par contre l'amalgame graphie/politique est plus que regrettable, voire risible : on peut être occitaniste en idées (vision non étriquée de la langue réduite à la connaissance du seul dialecte d'appartenance) et usager de la graphie félibréenne, et réciproquement, être de gauche politiquement et adhérer aux idées les plus conservatrices du Félibrige en matière de langue (les plus enragés provençalistes sont à peu près tous dans la mouvance PS).

Un bon résumé de ces manifestations de rejet de tout ce qui commence par « oc » se retrouve sous la plume aigre de Henri Barthes qui n'hésite pas à écrire : « *Le concept de langue « occitane » ou « occitan » procède de trois sources : 1-L'opposition jalouse et mesquine à F. Mistral, aux Félibres, la basse jalousie des succès félibréens, l'accusation infondée de prétendre imposer le provençal rhodanien à l'ensemble du Midi*⁴⁷. Manifesté par le choix du terme « occitan », ce sentiment suscite la création d'un mythe linguistique opposable à la langue d'oc et au prestige mistralien. 2 – *L'Albigéisme revanchard, machine de guerre de la gauche anti-cléricale de la fin du XIXème et du début du XXème (...).* 3- *Une connaissance particulièrement inconsistante et inadéquate de la langue d'oc ancienne (...).* » La jalousie, la clef de tout, mais oui, bien sûr ! Et le chanoine Joseph Roux anti-cléricale, mais oui, bien sûr ! Et une connaissance inconsistante pour faire bonne mesure.⁴⁸ Quand le ridicule ne tue point...

Marius Jouveau montrait plus de tolérance à la graphie de Perbosc/Estieu, dans sa critique de l'ouvrage de P. Estieu, *Las Oras Cantairas*. Propos courtois et ouvert, mais pauvreté de l'argumentaire toutefois, qui emprunte à nouveau la métaphore vestimentaire : « *Il est inutile de donner ici des explications sur la graphie adoptée par Estieu. Elle est assez connue maintenant. (...) Notre vœu de ne faire que de la critique courtoise nous force à la discrétion sur ce sujet. Nous avons été trop vertement rabroué naguère pour avoir voulu discuter l'opportunité de cette graphie. Il ne s'agit d'ailleurs que d'un vêtement. Nous n'avons jamais dit cependant, que la belle Muse d'Estieu eût une tunique désagréable. Celle de Mistral en avait une différente qui ne masquait aucunement sa beauté. Qu'on appelle cela fétichisme ou autrement, nous tenons à la cape de Mireille. Mais cela ne nous empêche pas d'apprécier la vêtue occitane et de proclamer sans arrière-pensée, que P. Estieu est un grand poète*».⁴⁹

Le refus est donc symétrique pour l'époque contemporaine : point d'impérialisme rhodanien autrefois (ni de dialecte ni de graphie), point d'impérialisme languedocien maintenant. R. Lafont rappelait les deux courants affrontés : « *Es aital que dins lo Felibritge, la consciéncia provençala fognèt bastida sus la basa de preferéncias infradialectalas e microgeograficas (la promocion del nogal arlatenc-avinhonenc) (...)* [dins las escòlas locals renaissentistas] *Aquò pòt anar fin a l'adopcion d'una forma linguistica (grafica) promoguda per un òme en un luòc, coma sola vertat autorizada d'aquel luòc. (...)* D'un autre costat, l'occitanisme a desvolopat sa patologia pròpria. Donat que capitèt mai que mai dins una encontrada lengadociana, entre Tolosa e Montpelhièr, a tròp sovent confondut occitanitat e lengadocianitat. Sus aquò se son empeutadas d'ideologias unitàrias abstrachas. S'es tròp parlat d'una destinada comuna, en mesprètz de las disparitats».

Il en est donc de même pour la langue : « *Cal afortir que la lenga d'òc es pas preferencialament tal o tal de sos dialèctes (...)* Es sus aquela basa sola que se pòt metodicament, amb d'arguments netejats d'ideologia particularista, avançar dins la bastison d'una lenga comuna avenidaira».⁵⁰

47 Encore un mensonge ! Qu'il lise les archives, ou en plus réduit, toutes les citations restituées ici, plus qu'édifiantes sur la réalité de cette volonté et son application aux écrivains.

48 Henri Barthes, *Études historiques sur la « langue occitane »*, Saint Geniès de Fontedit, 1987. L'auteur n'emploie « langue occitane », « occitan », « Occitanie » qu'avec des guillemets, pour bien montrer qu'ils sont totalement illégitimes : la « soi-disant langue occitane », « la soi-disant Occitanie », qui n'est pas sans rappeler l'emploi de religion « soi-disant réformée » pour qualifier le protestantisme, car cela relève de la même démarche mentale ou plus prosaïquement du « qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ».

49 *Revue des pays d'Oc*, janvier 1932.

50 « *C'est ainsi que dans le Félibrige, la conscience provençale fut bâtie sur la base de préférences infradialectales et microgéographiques (la promotion du noyau arlésien-avignonnais) (...)* [dans les écoles locales renaissantistes] *Cela peut aller jusqu'à l'adoption d'une forme linguistique (graphique) promue par un homme en un lieu, comme seule vérité autorisée de ce lieu.*

Même si pour certains, les arguments linguistiques plaident en faveur du languedocien : « *la pratique prouve, comme la recherche linguistique, que les usagers d'un languedocien central, situé entre Béziers et Albi, sont facilement compris dans tout le domaine et inversement parviennent facilement à la saisie dialectale* »⁵¹ « *es vertat que, demest las quatre variantas principalas, l'occitan mejan, amb sa forma lengadociana centrala, es demorat per excelléncia fidèl a nòstra lenga classica. Aquò li dona una valor segura de referéncia...* »⁵². Cette valeur de référence peut au contraire être vécue comme un unitarisme desséchant, à l'instar de l'unitarisme français, et que « *un vertige uniformisateur que sembla aura menaçar lo movement occitanista, seriá a contra-corrent e a contra-temps* ».⁵³

Contre ce vertige uniformisateur, un seul recours, le retour sur le dialecte : « *Se vei que cal pas metre l'escolan en relacion amb lo saber del mèstre mas amb la realitat de la lenga parlada dins son grop uman mai pròcha. (...) Se la dialectologia coma especializacìon finala pòt semblar sens profièch, (...), es al contrari un mejan preciós per l'acquisicion de l'occitan (...) es lo mejan mai segur de **fugir un enshament normatiu**. Es alara que lo besonh serà clar d'una definicion vertadièrament scientifica, evidentà e eficaça de la lenga d'òc. Los escolans formats a l'escòla de l'observacion linguistica se'n daissaràn pas contar amb una nòrma autoritàriament definida, amb « un parlar central » mai respectiós dels sabents del passat que non pas de las leis d'una intercomprension vertadièra* »⁵⁴. On pourrait ironiser sur la supposée réalité de « la langue parlée du groupe humain le plus proche », puisque les locuteurs de naissance disparaissent, et lorsqu'ils existent encore, ils refusent pour la plupart de parler aux plus jeunes, quand ils ne se moquent pas durement de la langue enseignée à l'école et partant des instituteurs, qui pourtant assurent sa survie⁵⁵.

(...) D'un autre côté, l'occitanisme a développé sa pathologie propre. Étant donné qu'il réussissait essentiellement dans une région languedocienne, entre Toulouse et Montpellier, il a trop souvent confondu occitanité et languedocianité. Sur cela se sont greffées des idéologies unitaires abstraites. Il s'est trop parlé d'une destinée commune, au mépris des disparités. (...) Il faut affirmer que la langue d'oc n'est pas préférentiellement tel ou tel de ses dialectes (...) C'est sur cette base seule que l'on peut méthodiquement, avec des arguments nettoyés d'idéologie particulariste, avancer dans la construction d'une langue commune future. » in *Annales de l'IEO, Orientation d'une recherche occitaniste*, Tome II, n° 6, 1972

51 R. Lafont, dans la préface de *L'occitan vite et bien*, de G. Bazalgues

52 « *Il est vrai que, parmi les quatre variantes principales, l'occitan médian, avec sa forme languedocienne centrale, est resté par excellence fidèle à notre langue classique. Cela lui donne une valeur sûre de référence.* » (R. Barthes, *Oc*, ivèrn de 1971)

53 « *un vertige uniformisateur qui semble menacer maintenant le mouvement occitaniste, serait à contre-courant et à contretemps.* » (P. Bonnaud, cité par R. Barthes, in *Pròsas de Tota Mena*)

54 « *On voit qu'il ne faut pas mettre l'élève en relation avec le savoir du maître mais avec la réalité de la langue parlée dans son groupe humain le plus proche. (...) Si la dialectologie comme spécialisation finale peut sembler sans intérêt, c'est au contraire un moyen précieux pour l'acquisition de l'occitan (...) c'est le moyen le plus sûr de **fuir un enseignement normatif**. [ce n'est pas nous qui soulignons] C'est alors que le besoin sera clair d'une définition véritablement scientifique, évidente et efficace de la langue d'oc. Les écoliers formés à l'école de l'observation linguistique ne s'en laisseront pas conter avec une norme autoritairement définie, avec un « parler central » plus respectueux des savants du passé que des lois d'une intercompréhension véritable.* » Marisa Ros-Boisgontier, in *Annales de l'IEO, Orientation pour une recherche occitane*, Tome II, n° 6, 1972.

55 De plus, enseigne-t-on dans les écoles françaises le français/l'anglais parfois plus que relâché pratiqué dans les familles, pour fuir le normatif ? Certains ont promu cette vision rabaisante du savoir et de l'éducation : on en constate maintenant les dégâts irréversibles ! Ne pas étudier Molière, ou Voltaire, ou Hugo, ou Camus, mais des textes faciles, des chansons : car il faut « qu'ils entendent la même langue que chez eux » !! Belle option de nivellement par le bas et tout cela au nom de l'amour du peuple. Nous pensons au contraire que c'est l'expression du plus profond mépris et surtout d'une **fainéantise caractérisée**. Si nous faisons cette digression (rappelons que nous avons été enseignante en sciences), c'est parce que nous pensons que **c'est exactement la même mentalité qui a mené à la dégradation de l'orthographe de l'occitan** : pas de contrainte, pas de règle, c'est fastidieux, chacun doit avoir la liberté d'écrire comme il veut, comme il le sent, l'orthographe c'est pour les intellos, nous on défend la langue du peuple (de ma mamette, de mon papet), etc.

Dans la même revue, P. Bec parlait « *d'una cèrta alienacion ipèrdialectala, que pòt totjorn menar a de regressions del tip felibrenc. S'es sotalinbat d'un biais fòrça clar lo doble nivèl de la consciéncia occitana de uèi, facha a l'un còp d'una **consciéncia de comunitat** e d'una **consciéncia de regionalitat** : refusar la primièra es se tornar enfangar dins l'esparpalh felibrenc o lo neient cultural, refusar la segonda es tornar caire dins una mena d'imperialisme (al dedins coma al defòra), e dins un nacionalisme estrech, enclaus sus el-meteis* ». La situation est (devrait être) identique pour la langue où « *cada dialecte, cada parlar es naturalament imbricat dins un movement de vai-e-ven que trantalha entre las estructuras maximalas del diasistèma e las estructuras minimalas de sa realizacion efectiva. Quand aquel doble movement laissa d'efièch d'èsser sensible, l'intercompreneson se fai penosa, impossibla benlèn, las variantas se calhant a lor torn en sistèmas autonòmes. I a aquí un processus d'esbricalhament que pòt menar fins a la decomposicion d'una comunitat linguistica* ». ⁵⁶

D'où sans doute les affirmations lancées à intervalles réguliers dans la presse occitane qui rappellent que « tous les dialectes sont égaux », mais rarement voire jamais les affirmations d'une forme de langue commune (publication d'un seul type de courrier des lecteurs, celui qui revendique le dialectalisme, et rejette les formes communes à toute la romanité). Peut-être en réponse aux tentatives de promouvoir le dialecte languedocien comme dialecte de référence, puisque dans ce contexte, le mot de « référence » est vécu comme synonyme de « supériorité » supposée du languedocien⁵⁷ et effraie les locuteurs des autres dialectes, qui ont peur de voir engloutir leur parler. Mais il n'est certes pas de notre propos de restituer ici tous les arguments linguistiques qui ont été avancés en faveur du languedocien, et on se reportera aux ouvrages ou articles spécialisés parus sur le sujet écrits par des linguistes professionnels ou amateurs (P. Bec, R. Lafont, R. Teulat, J. Taupiac, entre autres pour avoir un résumé de l'analyse, au numéro des *Annales de l'IEO* que nous venons de citer) et écrits par des non-languedociens. P. Bec définissait pourtant de façon ouverte cette notion d'occitan standard : « *Se pòt dire que la reforma linguistica occitana en tornant trobar las nòrmas tradicionalas de la lenga, se caracteriza a l'un còp per la rigor de sos principis e lo biais plegadís de lor aplicacion. Concebuda coma lo signe e la consecracion per l'escrich d'una occitanitat totala, refusa tant l'esbricalhament ipèrdialectal coma l'imperialisme d'un sol dialecte. Se privilègia lo lengadocian dins son ròtle d'occitan estandard, es que son indenegabla valor*

56 « *une certaine aliénation hyperdialectale, qui peut toujours mener à des régressions de type félibréen. On a souligné de façon très claire le double niveau de la conscience occitane d'aujourd'hui, faite à la fois d'une **conscience de communauté** et d'une **conscience de régionalité** : refuser la première c'est s'embourber à nouveau dans l'émiettement félibréen et le néant culturel, refuser la seconde c'est tomber à nouveau dans une sorte d'imperialisme (au-dedans comme au dehors), et dans un nationalisme étroit, clos sur lui-même* ».

« *chaque dialecte, chaque parler est naturellement imbriqué dans un mouvement de va-et-vient qui hésite entre les structures maximales du diasystème et les structures minimales de sa réalisation effective. Quand ce double mouvement cesse en effet d'être sensible, l'intercompréhension devient difficile, impossible peut-être, les variantes se figeant à leur tour en systèmes autonomes. Il y a ici un processus d'émiettement qui peut mener jusqu'à la décomposition d'une communauté linguistique* ». *Op. cit.*

57 Une des dernières en date est le très officiel voeu émis le 5/12/2003 par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, revenant sur le vote invraisemblable émis quelques semaines auparavant proclamant la séparation de « la langue provençale » et « la langue niçarde ». Il y est dit entre autres affirmations solennelles :

- la langue occitane ou langue d'oc est la langue régionale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- toutes les variétés de la langue occitane ou langue d'oc sont d'égale valeur et appartiennent au même domaine linguistique ;
- chacune de ses variétés est l'expression de la langue occitane ou langue d'oc sur son aire géographique ;
- la pleine dignité donnée à chaque variété de la langue occitane ou langue d'oc atteste qu'il n'y a aucune hiérarchie entre ces variétés.

*referenciala se desgatja dels fachs meteïsses e de la dinamica dels parlars los uns cap als autres : saupriá pas resultar d'una voluntat pre-establida d'impausar als autres un dialecte particular, e mai se de critères objectius poguèsson permetre de lo considerar coma lo « melhor », es a dire coma mai adequat. (...) Assumir son occitanitat, es assumir naturalament sa dialectalitat totala »⁵⁸. On notera cependant la prudence de certains linguistes qui font remarquer que l'on ne saurait définir une langue seulement par le côté scientiste : il convient de tenir compte largement de l'aspect socio-linguistique, donc de la pratique. Nous citerons volontiers en point d'orgue G. Kremnitz qui faisait remarquer avec humour que « *la solucion definitiva se farà...lo jorn ont l'occitan se parlarà pas plus* »⁵⁹. On notera surtout que ces recherches sur un concept de langue commune ont été et demeurent de l'ordre théorique : **au contraire du provençal rhodanien et de sa graphie qui ont été abusivement appliqués à des auteurs n'en relevant absolument pas, aucun écrivain occitan en graphie classique ne s'est vu imposer de passer ses oeuvres « en languedocien » comme préalable à la publication**, qu'ils soient provençaux ou limousins. Il s'agissait seulement d'appliquer une norme orthographique, qui n'efface nullement les différences dialectes.*

Non sans ironie et comme pour le problème des transcriptions graphiques, on a donc vu les descendants des « impérialistes provençaux » d'avant-hier et d'hier reprocher leurs propres abus aux « impérialistes languedociens » d'hier et d'aujourd'hui, qui usent pourtant des mêmes arguments, encore une fois en théorie⁶⁰, mais que personne n'applique, au contraire des rhodanisants. Voire ceux qui souhaitaient la disparition des dialectes au seul profit du provençal rhodanien, militer à nouveau pour la défense des dits dialectes, pour faire obstacle à l'entreprise unitaire occitane, par refus de l'orthographe classique (mais au nom d'une erreur fondamentale qui consiste à faire semblant de croire que cette orthographe annule les dialectes). R. Barthes qui émettait le vœu en 1949 qu'une fois le débat ouvert sur le choix d'un dialecte de référence, il soit « *tampat definitivament, amb una lausa plan espessa e plan pesuga, per qu'empoisone pas mai nòstras esperanças renaissantistas* »⁶¹, serait en pays de connaissance s'il revenait : là non plus, rien n'a changé, mêmes disputes, mêmes violences, mêmes stagnations, d'autant qu'il n'y a toujours pas eu seulement œuvre de normalisation aboutie pour les principaux dialectes, ce qui semblerait la moindre des choses, à défaut de trouver une langue unique de consensus.

58 « On peut dire que la réforme linguistique occitane en retrouvant les normes traditionnelles de la langue, se caractérise à la fois par la rigueur de ses principes et la façon souple de les appliquer. Conçue comme le signe et la consécration par l'écrit d'une occitanité totale, elle refuse autant l'émission hyperdialectale que l'impérialisme d'un seul dialecte. Si elle privilégie le languedocien dans son rôle d'occitan standard, c'est que son indéniable valeur référentielle se dégage des faits eux-mêmes et de la dynamique des parlars les uns face aux autres : elle ne saurait résulter d'une volonté préétablie d'imposer aux autres un dialecte particulier, même si des critères objectifs puissent permettre de le considérer comme le « meilleur », c'est-à-dire comme le plus adéquat. (...) Assumer son occitanité, c'est assumer naturellement sa dialectalité totale ». *Op. cit.*

59 « *La solution définitive se fera...lorsque l'occitan ne sera plus parlé.* » (prononcé lors de la soutenance de thèse de Domergue Sumien (Montpellier, 27 novembre 2004)

60 Faisons remarquer cependant que les heures perdues à théoriser sur la centralité du languedocien eussent été mieux employées à donner des outils pédagogiques aux usagers bien réels. Mais la douce et confortable chaleur de la théorie qui ne se donne aucun but de productions pédagogiques est d'une attraction sans pareille et hautement pratiquée.

61 « *recouvert définitivement avec une pierre bien épaisse et bien pesante, pour qu'il n'empoisonne plus nos espérances renaissantistes.* » (R. Barthes, *Oc*, abr. de 1949)

Plus récemment, mais pour de toutes autres raisons, c'est les choix lexicaux d'Hervé Cassignac qui soulèvent à juste titre l'indignation. Car il ne s'agit pas de privilégier le languedocien mais **d'inventer de toute pièce une langue, de recréer des mots employés nulle part**, avec un argumentaire des plus flous. C'est donc à nouveau J. C. Dourdet qui faisait remarquer à propos de la langue proposée : « *'questa vetz, quò es clar, li se parla de "langue véhiculaire supradialectale" emai d'"Occitan Nòu". (...) Per ben dire, un occitan comun me fariá pas paur, mas segur pas subredialectau, diriá mai interdialectau o trasdialectau.* »⁶² Nous réfutons cependant l'appellation de « langue véhiculaire supradialectale » pour qualifier le baragouin proposé, car elle se devrait de contenir les mots qui font l'unanimité entre les dialectes comme *descripcion* ou *television*, pourtant réinventés de toutes pièces ici (*describeson, televista*)⁶³.

Au vu de ces atermoiements/combats/réticences concernant « le dialecte/l'occitan standard » à promouvoir, et l'utilité même, pour certains, à promouvoir un dialecte, une langue est donc un dialecte qui a eu : une armée et une police ? Une littérature plus productive ? Des événements sociologiques et culturels marquants ? Des linguistes qui l'ont préconisé ? Des militants plus puissants ? Ou un territoire d'usage plus large ? Ou un territoire d'usage central ? Des raisons objectives suffisent-elles à promouvoir une langue, lorsqu'il y a tant d'arguments/susceptibilités/religiosité en jeu ? Si l'on en croit encore F. Mistral qui répondait en 1913 à P. J. Bédard, défenseur de la graphie occitane, c'est uniquement la production littéraire qui prévaut : « *la lengo grèco avié autant de dialecte que de vilo independènto ; mai n'i a quatre que prouduguèron li cap-d'obro classi, e vaqui perqué se parlo que d'aquéli quatre parladuro. Ansin n'en pòu èstre de nòsti parla miejournalu. Aqueli que proudurran li plus bellis obro saran ounoura e lis autre oublida* »⁶⁴. Mistral poursuivait avec la regrettable confusion orthographe/dialecte, et les affirmations erronées que la graphie classique est exactement celle des troubadours donc aussi dépassée que l'orthographe de Rabelais pour le français contemporain. Il n'avait pas dû lire attentivement le dictionnaire de Raynaud car il aurait trouvé des milliers de vocables écrits exactement de la même manière qu'en catalan, espagnol ou italien contemporains. Il affirmait encore que l'unification graphique conduirait inéluctablement à la disparition des dialectes : si Mistral revenait, il constaterait son erreur tragique de raisonnement. Il faut ajouter comme idée reçue à l'époque, « qu'il allait de soi » que les plus belles oeuvres étaient en provençal rhodanien, où le moindre sous-écrivain était survalorisé du moment qu'il écrivait en rhodanien, profitant en cela de la lumière mistralienne, et où en parallèle des auteurs majeurs des autres dialectes se trouvaient ainsi éclipsés, voire traités de « dialectaux » dans un sens péjoratif (cf. citation de M. Rouquette, ci-dessus).⁶⁵

62 « Cette fois, c'est clair, on y parle de « langue véhiculaire supradialectale » et même « d'occitan nouveau ». (...) À vrai dire, un occitan commun ne me ferait pas peur, mais sûrement pas supradialectal, je dirais plutôt interdialectal, transdialectal ». On sait donc depuis que « l'occitan nouveau supradialectal » (comme le beaujolais ?) c'est de proposer *describeson, podedissitat, funebralhas, resolucion*, etc, employés dans aucun dialecte ! En attendant « la grammaire nouvelle » (dont on a vu déjà quelques échantillons cités plus haut), « la conjugaison nouvelle », qui parachèveront « le new age linguistique pan-sur-l'occitan » ?

63 Voir nos autres articles où nous dénonçons cette entreprise destructrice (*Orrors lexicalas* notamment)

64 « *la langue grecque avait autant de dialectes que de villes indépendantes ; mais il y en a quatre qui produisirent les chefs-d'oeuvre classiques, et voilà pourquoi on ne parle que de ces quatre parlers. Il en peut être ainsi de nos parlers du midi. Ceux qui produiront les plus belles oeuvres seront honorés et les autres oubliés.* » (in *La Cigalo Lengadouciano*)

65 Quelques personnalités du 19^{ème} siècle l'avaient bien sûr déjà fait remarquer (dont Damase Arbaud). Ce qui a eu pour effet d'inculquer le complexe du « patois qui n'est pas du vrai provençal » à tous les Provençaux ne

Mistral poursuivait en disant que s'il y a abolition des dialectes au profit d'un seul, « *aquelo aboulcioun noun poudrié se faire que per l'influénci d'uno capitalo poulitico ounte regnarié nosto lengo* ». ⁶⁶ On retrouve donc le pouvoir politique, et sa police, à défaut de l'armée...

On sait que si Mistral a été un temps un ardent défenseur de la graphie classique, il a ensuite changé d'avis, ou plus vraisemblablement abdiqué sous l'influence de Roumanille, pour finalement adopter son orthographe phonétique qu'il qualifiait pourtant au départ de « ridicule », et on ne s'étonnera donc pas de le voir, dans cette lettre écrite juste une année avant sa mort, taxer la graphie classique d'archaïque. Ainsi dit-il à propos de A. Perbosc, P. Estieu et autres : « *soun ourtougràfi arcaïco rènd arcaï tout soun lengage*, leur orthographe archaïque rend archaïque tout leur langage ». F. Mistral a eu été mieux inspiré et en matière d'analyses et en matière de prédictions. Que dirait-il donc maintenant des oeuvres de tant d'écrivains contemporains ou des milliers de pages en graphie classique d'auteurs d'ouvrages pédagogiques ou de rédacteurs de journaux, ou de sites Internet ? Archaïques, tous ? P. Estieu lui répondait en préface des poésies de L. Goïèr : « *Mas, dempèi quora una grafia mai o mens arcaïca rend un lengage arcaïc ? Ont comensa e ont finis una grafia arcaïca ? Es que tota lenga literaria non a sas tradicions graficas ? Es que la grafia italiana d'ara non es, o de plan pauc s'en manca, aquela de Dante ? (...) Es que los tres quarts dels vocables francezes, com hydre, phtisie, physique, thym, hypothèse e de milhers d'autres, non an una grafia arcaïca mens justificada qu'aquela qu'es emplegada pels felibres de l'Escola Occitana ? (...) Es que l'ideal grafic de nòstre grand contradizeire serià d'escriure absolutament com se parla ? (...) es per lo còp que rebastiriam una bèla torre de Babèl, en volent lo seguir ! Urozament que lo sistème emplegat dins lo Tresor dóu Felibrige, òbra giganta e immortalà, fa una part al tradicionalisme, pramor que son sabent autor a compres ont lo fonetisme sol l'aurià menat...* » ⁶⁷

Si l'on comprend à la rigueur le jugement d'un Mistral vieillissant (*fa michant venir vièlh*, comme on dit en languedocien) assistant aux prémices de la renaissance de la graphie historique de la langue d'oc qu'il avait si bien défendue puis repoussée, on sera davantage étonné voire ahuri que cet « argument » soit repris, martelé, ressassé obsessionnellement

parlant pas le rhodanien. Ces discours ont toujours lieu : « *ah ! mais nous on parle que le patois, on parle pas le provençal* », avons-nous recueilli à ... Carpentras et ailleurs.

66 « *cette abolition ne pourrait se faire que par l'influence d'une capitale politique où règnerait notre langue* ».

67 « *Mais depuis quand une graphie plus ou moins archaïque rend un langage archaïque ? Où commence et où finit une graphie archaïque ? Est-ce que toute langue littéraire n'a pas ses traditions graphiques ? Est-ce que la graphie italienne de maintenant n'est pas, ou peu s'en manque, celle de Dante ? (...) Est-ce que les trois-quarts des vocables français, comme hydre, phtisie, physique, thym, hypothèse et des milliers d'autres, n'ont pas une graphie archaïque moins justifiée que celle employée par L'École Occitane ? (...) Est-ce que l'idéal graphique de notre grand contradicteur serait d'écrire absolument comme on parle ? (...) c'est pour le coup que nous rebâtirions une grande tour de Babel, en voulant le suivre ! Heureusement que le système employé dans le Tresor dóu Felibrige, œuvre géante et immortelle, fait une part au traditionalisme, parce que son savant Auteur a compris où le phonétisme seul l'aurait mené...* » (in *Prefacia à Lo Brande de las Oras*, recueil de poésies de Loïs Goïèr, Biblioteca de la « Revue Méridionale », Carcasona, 1913). Discours remarquable sous la plume de ce « *maître d'école qui n'était même pas linguiste* » comme l'a qualifié dédaigneusement Robert Lafont (voir notre article *Violências de lenga*)

Il relevait ensuite les incohérences de la graphie phonétique appliquée dans le Trésor, bien connues de tous et déjà signalées par D. Arbaud au 19^{ème}, sans lever le droit aux Provençaux de l'écrire « si cela leur plaît » : « *Se lor agrada d'escriure ounour e pècadou, flour e travaïadou, plour e sauvadou, coumoul e sadou, poul e ferrou, cimboul e pècou, mut e lengu, banc e traou, franc e rau, envanc e ro, ranc e arcaï, entrenc e auturen, slanc e pessu, estac e sa, clerc e jo, arc e su, trinc e tra, etc, etc., n'abèm res à dire aquí-subre ; mas nos-aus, etimologicament e logicament, escribèm : pècador, trabalhador, salvador, sadol, ferrol, pècol, lengut, trauc, rauc, roc, arcaïc, auturenc, pesuc, sac, joc, suc, trac, etc. E de qun dret lo biais grafic dels Provensals serià una cadena pels lengadocians ?* ». On ne peut être plus clair et plus convaincant.

depuis Mistral, comme une litanie. On retrouve ainsi en 1932, sous la plume de Jean Camp, une pique contre la graphie classique, à propos de Joseph Anglade qui lui « *ne se souciait pas de parer sa langue d'un manteau médiéval factice qui aurait déguisé la belle muse paysanne qui était la sienne en une Clémence Isaure figée, se refusant à suivre l'évolution naturelle des êtres et des choses et s'éloignant ainsi de la vie, de cette vie palpitante et humaine que nous réclamons tous pour elle* »⁶⁸. Et encore dans les années 1970 (« *un prétendu occitan fondé sur le dialecte languedocien archaïsé et artificialisé* », association CACEO, cité par R. Barthes, publié dans la revue *L'Astrado* citée plus haut), et toujours d'actualité chez quelques contemporains. On trouve ainsi sur le site de *l'Institut béarnais et occitan*, un article de Jean Lafitte, « le plus grand spécialiste du gascon » (dixit l'Express...), qui se livre à une attaque en règle à coup de titres apocalyptiques : « *“occitan, Occitanie”, outils d'une aliénation fatale pour les langues d'oc... ..aliénation aggravée par la graphie archaïsante de l'occitanisme...* ». Dans un autre ouvrage il écrit, toujours sans rire : « *De fait, nos conceptions contemporaines erronées ont leur principale origine chez Frédéric Mistral. Car si son irremplaçable dictionnaire Lou Tresor dóu Felibrige mentionne sept « principaux dialectes de la langue d'Oc moderne », il les a pratiquement ignorés dans ses autres écrits : il n'a connu que son provençau de Provence qu'il espérait, au moins au début, étendre à l'ensemble des Pays d'oc.* »⁶⁹ On tient enfin la cause du recul « des langues d'oc » et personne ne s'en était avisé jusqu'à présent : ce sont Mistral, et les Occitanistes et « leur graphie archaïsante ». Quelle lumineuse évidence de grand spécialiste universel du gascon !

N'est-ce point ces ressassements-là qui méritent le qualificatif d'« archaïques » ? Que certains prônent « les langues d'oc » au pluriel, voire « les langues provençales », contre Mistral lui-même et le Félibrige, n'est-ce pas là une bataille paléolithique et sans objet⁷⁰ ? Qu'un Philippe Blanchet ou un Jean Lafitte martèlent à longueur d'écrits et de colloques leur horreur de la graphie occitane ou son inanité ou son archaïsme ou autres épanchements idéologiques, en ne reculant devant aucune mauvaise foi, n'est-ce pas complètement dépassé/suranné et obsessionnel ? Et surtout dramatiquement improductif. Car investir tant d'énergie dans tant d'invectives hargneuses pour une simple « étiquette » (et même s'ils avaient raison quant à l'isolement supposé de leur « langue gasconne, langue provençale »), est-ce bien rentable pour la cause des langues régionales ? Ont-ils été contraints de changer leur parler d'origine et leur code

68 *La Revue des Pays d'oc*, août-septembre 1932. On retrouve toujours les oppositions lexicales savamment instillées factice/naturel, médiéval/contemporain, figée/évoluée, au service d'une idéologie, sans la moindre démonstration scientifique bien évidemment, que ne saurait remplacer l'envolée lyrique finale, parfaitement ridicule (puisqu'il s'agit ici de justifier une graphie !).

69 LAFITTE (J.) & PEPIN (G.) - *La "langue d'oc" ou Les langues d'oc ? Idées reçues, mythes & fantasmes*. Ed. Pyrémone - Princi Negre, 2009. Citation fournie par Gilles Fossat d'Arles.

70 Et si autrefois certains préconisaient d'« éliminer le vocable occitan », il en est toujours qui, maintenant encore, demandent « l'élimination de la vermine occitane » en réunion publique (entendu dans une réunion de *Me dison Prouvenço*, 2003, témoignage de J. Saubrement, ex Président du CREO Provença et aussi membre du Félibrige). De même, un bouquiniste provençal rencontré à Sommières nous racontait récemment sa consternation d'entendre des clients provençaux perdre littéralement leur sang-froid parce qu'il proposait aussi à la vente des ouvrages « en occitan », sous-entendu dans d'autres dialectes que le provençal : « *s'ils pouvaient, ils me gifleraient.* » Complétons par une réaction d'un visiteur du salon du livre en langue d'oc qui s'est déroulé en Arles les 9-10-11 décembre 2011. Passant à côté des stands de livres de l'IEO et de l'éditeur catalan Trabucaire, il n'a pu s'empêcher d'éructer que « *cela lui donnait de l'urticaire* » ! « Ils » ne reculent devant aucune agression et sont visiblement obsédés par l'élimination en tout genre, toutes réactions qui ne relèvent certes pas du droit à la différence d'opinion...

graphique ? Ils sont de fait les dignes continuateurs des Dévoluy, Tessier, Bayle et en assurent une brillante relève idéologique. Nous donnerons juste une citation de Philippe Blanchet, toujours auto-centrée sur la même obsession : « *nous n'avons pas voulu nous enfermer dans le mythe sclérosant du provençal du siècle ou des siècles passés, archaïque et normatif, décalé par rapport à la vie de la langue d'aujourd'hui. Nous décrivons au lieu de prescrire* »⁷¹. Restituer minutieusement le morcellement graphique, constater et entériner - avec masochisme ? avec joie puisque c'est « moderne » ? - les pertes de langue et les francismes, tout cela sous couvert de « modernité et esprit d'ouverture », ne jamais préconiser, est un comportement de dialectologue. Ce n'est pas celui d'un lexicographe se devant d'assumer une responsabilité, et d'ailleurs aucun lexicographe d'aucune langue minorisée n'a jamais procédé ainsi. Nous le concevons pour un atlas linguistique, puisque c'est sa vocation : c'est suicidaire pour un dictionnaire à visée d'enseignement qui justement préconise, car se contenter de décrire n'a jamais fait avancer les choses en matière d'enseignement et de sauvegarde d'une langue en danger⁷². Mettre en avant *fresa*, en qualifiant *fraga* de littéraire, tout en ne donnant que « *barqueto i frago* » à l'entrée barquette, et alors que tout le milieu occitaniste emploie à l'oral comme à l'écrit *fraga*⁷³, est alors passablement contradictoire, à moins de considérer que les barquettes aux fraises

71 Préface du *Dictionnaire français-provençal* de Jules Couplier (1995), ouvrage placé sous sa direction.

72 Nous nous posons la question de savoir si l'auteur croit que les gens du métier vont croire à ce qu'il écrit... quand une analyse même en diagonale du dictionnaire **montre immédiatement toutes les contradictions et erreurs** (voir notre article *Notes sur les dictionnaires*). Cependant, il conviendrait peut-être de distinguer la prose étiquée de l'auteur de la préface, de l'auteur même du dictionnaire (dont le travail méritait mieux que ce court texte exclusivement idéologique, même si nous émettons de nombreuses réserves). Pas plus que nous n'avons détaillé les charges anti-occitanes de Louis Bayle, nous ne détaillerons celles de Philippe Blanchet. Pour les amateurs d'excès langagiers en tout genre, les lecteurs se reporteront à divers numéros de *L'Astrado* pour le premier, et, en dehors des textes mentionnés, à Internet pour le deuxième pour en apprécier tout le sel (par exemple sur <http://www.marges-linguistiques.com>). Même la typographie utilisée pour écrire les mots « occitan » ou « langue d'oc » dans le livre sur les langues régionales publié par la DGLFLF est source à épanchements de bile, c'est dire l'extrémité du personnage.

Ces accusateurs en sorcellerie font feu de tout bois, de toutes brindilles, de toutes pailles, et ils semblent ne pas avoir assez de mains pour instruire les procès en tous genres qu'ils intentent grâce à une production très abondante d'articles redondants (mêmes rengaines inlassablement ressassées), et pas assez de griffes pour lacérer tout ce qui commence par « oc » : en d'autres temps, ils auraient allumé sans doute des bûchers (de livres ou d'hommes) purificateurs. Leurs outrances consternent et lassent les gens sensés de tous bords. Mais ces textes seraient profitables à bien des Languedociens qui n'ont jamais eu et n'ont toujours pas la moindre conscience de ce qu'endurent les Occitanistes provençaux, diabolisés à tout propos, et viennent au besoin leur donner des leçons de tolérance envers le camp qui les persécute depuis des lustres.

73 Mais il est vrai que les locuteurs « occitanistes », si tant est que cela ait un sens, ne sont pas pris en compte ici, même s'ils parlent eux aussi le provençal rhodanien. « Esprit d'ouverture » mais point trop loin toutefois... On y ajoutera deux événements qui montrent encore et toujours la tentative acharnée de diabolisation de ceux qui écrivent le provençal en graphie classique, qui sont autant d'atteintes gravissimes à la liberté. *L'Association Culturelle Provençale* de Ventabren (village à côté d'Aix-en-Provence) décerne chaque année un Prix de Provence pour une œuvre française ou occitane. Elle avait déjà primé au fils des années M. F. Delavouët, J. C. Vianès, C. Galtier, R. Nelli, S. Bec, sans considération de graphie et a distingué R. Lafont en septembre 2007. Elle a reçu des protestations indignées et subit des pressions pendant les mois précédant la remise du prix... Lors de la cérémonie, les « horrifiés » ont continué à exprimer leur indignation, rapporte le mensuel *Aquò d'Aquí*, et le discours de R. Lafont sera publié « transcrit en graphie phonétique » dans un autre journal, sous peine que son directeur (plus ouvert d'esprit) ne se fasse écharper s'il le publiait en graphie classique ! Les mêmes ont réussi à faire interdire la graphie classique dans le journal du Conseil Général des Bouches-du-Rhône : le journaliste qui fait les articles voulait les écrire une fois en graphie classique, une fois en graphie phonétique. Ouverture d'esprit déniée (qui exaspère les tenants de la graphie phonétique) au profit d'un totalitarisme imposé par tous les moyens par un groupuscule activiste, avec la complicité active de politiques, parlant pourtant d'abondance de « démocratie », « liberté d'expression », « gôche citoyenne », etc.

relèvent exclusivement du champ littéraire. C'est un recul considérable par rapport à Mistral dont le provençal était totalement « normatif et décalé » par rapport à la langue de son époque : c'est donc très nettement une position anti-mistralienne, en préface d'un dictionnaire qui recopie pourtant lui aussi le dictionnaire de Mistral ! **Mistral choisissait de mettre en avant une forme qui lui semblait centrale**, et non systématiquement la forme rhodanienne comme nous l'avons montré dans notre dictionnaire : **il préconisait doublement** et une forme plus centrale et « *de pourchasser hardiment les gallicismes* » au profit de formes authentiques conservées dans certains parlers, et cela a permis une formidable renaissance de la langue d'oc. Gaston Paris avait très bien compris le but mistralien et lui disait dans une lettre : « *Je voudrais faire comprendre en quelques lignes en quoi précisément a consisté votre œuvre d'épuration et de fixation de la langue (en dehors de l'orthographe)* [mots soulignés par l'auteur et non par nous] ». Mistral lui répondait dans une lettre du 29 septembre 1894 : « *Notre œuvre d'épuration et de fixation de la langue consiste en ceci : à partir du 18^e siècle, la tradition orthographique venue des Troubadours, s'altère rapidement sous l'influence du français et de son enseignement, et les sons provençaux, les diphtongues spécialement, sont figurés peu à peu par la graphie française. Ainsi faire, paire, crèire, saupre, Diéu, bèu, biòu, etc, deviennent faire ou fayre, creyre, saoupre, Dieou, beou, bioou, sous la plume de nos littérateurs ignorants.*

Ce qui était plus grave, sous l'influence des bourgeois, qui se francisent à qui mieux mieux et de leurs domestiques qui les imitent, les mots purs de la langue, tels que paire, maire, fraire, sorre, cèu (ciel), car (chair), etc, sont considérés comme « grossiers » et remplacés peu à peu par les gallicismes pèro, mèro, frèro, sur, cièl, chère, cadiero (chaire, chaise) devient chèsò. Comme ces mots continuèrent et continuent d'être usités par le peuple (...) nous n'hésitâmes pas à les rétablir dans la langue littéraire et aujourd'hui ces mots francs n'offusquent plus personne. (...)

*Voilà le point principal sur lequel porta notre réforme : l'expulsion des gallicismes introduits par la sottise et le non enseignement de la langue. »*⁷⁴ Toutes sottises accueillies maintenant à bras ouverts, qualifiées de plus d'actes de « résistance » et preuves « d'esprit d'ouverture non sclérosant » : pauvre Mistral s'il entendait !

André Gourdin le rappelait encore en 1932 : « *Se saup que desempièi lou siècle dès-e-seten li tradicioun usitado pèr escrièure la lengo d'o s'èron quasimen perdudo e que lou dialèite dóu Rose, coume lis autre, èro degaia pèr li mot bastard, li formo courroumpudo. Adounc li pouèto de la Reneissènço prouvençalo devien alesti l'óutis que i'èro necite pèr soun obro, en reformatant la grafio de la lengo e en anant cerca lou parla istourique e naturau dins li rode li mai afranqui dis enfluènci franchimando*». ⁷⁵

74 Correspondance de Frédéric Mistral avec Paul Meyer et Gaston Paris, recueillie et annotée par Jean Boutières, Didier, 1978.

75 « On sait que depuis le 17^{ème} siècle les traditions usitées pour écrire la langue d'oc étaient quasiment perdues et que le dialecte du Rhône, comme les autres, était gâté par les mots bâtards, les formes corrompues.

Ainsi les poètes de la Renaissance provençale devaient préparer l'outil qui leur était nécessaire pour leur œuvre, en réformant la graphie de la langue et en allant chercher le parler historique et naturel dans les endroits les plus affranchis des influences françaises. » (La Revue des Pays d'Oc, août-septembre 1932)

On notera bien sûr et l'emploi de « langue d'oc » au singulier, et l'expression « dialecte du Rhône », dialecte parmi les autres, et non « langue provençale ». L'article est intéressant à un autre point de vue, car l'auteur montre les évolutions de graphie pratiquées par F. Mistral entre la première écriture de ses poèmes, éparpillés dans diverses brochures et almanachs, et celle retenue pour la publication finale les réunissant tous dans *Li Isclo d'Or* quelques décennies plus tard. Il serait fort intéressant de poursuivre l'étude comparée avec la forme de lemmatisation retenue dans le *Tresor*. Donnons quelques exemples : *lis* (dans *l'Armana*)/*lisc* (dans *Lis Isclo d'Or*)/*lis* (dans le *Tresor*), *samena* (dans *l'Armana*)/*semena* (dans *Lis Isclo d'Or*)/*semena* (dans le *Tresor*), *geinou* (dans *l'Armana*)/*geinou* (dans *Lis Isclo d'Or*)/*geinou* (dans le *Tresor*). Nous avons déjà signalé les différences de langue entre les formes

À la même époque, A. Perbosc rappelait à sa manière la même chose dans une lettre adressée aux auteurs de la pièce de théâtre *Molins d'un còp èra* de Calelhon/E. Séguret : « *Mai d'un còp, de vocables encara plan vivents dins un terraire semblan arcaïcs per las gens d'un terraire vesin, ont los metius vocables son mòrts o pauc conescuts. Tal es lo cas del mòt que los Roergòls d'ara prononsan coulsirà, que tròbi dins un de vòstres vèrses e dont la drecha fòrma es consirar, - mot tant sovent emplegat per los trobadors e qu'ara es en trin de s'avalir un pauc pertot.* ».⁷⁶

Mistral, n'aurait jamais accepté *freso* (le fruit) dans son dictionnaire ; Mistral prônait les formes les plus conformes à la langue et non celles corrompues : « **Il faut qu'un monument inspire le respect, et ce n'est pas en y consignat les idiotismes vicieux de la rue voisine que vous obtiendrez ce résultat.** [c'est nous qui soulignons] (...) *Preguès est la transition au français priez. Il n'est pas mauvais que le passant qui dit preguès apprenne qu'en bonne langue de Provence on dit pregas.* »⁷⁷. Mistral se voit donc traiter rétrospectivement de « sclérosant » ?! Avec les Occitanistes bien sûr, cible essentielle et récurrente de P. Blanchet qui les mentionne entre les lignes, même s'il ne les nomme pas expressément (c'est le cas de la phrase citée ci-dessus). De plus, un emploi normé n'a jamais empêché d'accéder aux localismes (lexicaux ou syntaxiques), pas plus que l'orthographe classique n'empêche de prononcer chacun selon son parler d'origine. Il y a encore une fois confusion entre l'oral et sa réalisation écrite, ce qui est plus qu'étonnant de la part d'un linguiste : enregistre-t-on dans un dictionnaire de français les mille et une orthographe correspondant aux mille et une façons de prononcer « maman », et dans une grammaire les mille et une fautes de syntaxe, pourtant entendues communément ne serait-ce qu'à la télévision et « dans l'intimité des familles », sous le prétexte de « description non sclérosante », « non purisme » et « esprit d'ouverture » ? Il y a donc recul notoire, sur ses propres terres provençales, de l'esprit mistralien quant à la vision de la langue et la nécessité de l'épurer des francisme indus : les Languedociens sont donc bien plus « mistraliens » !!

Mais avec les multiples exemples de rhodanisations forcées des écrits cités plus haut, plus tous ceux que nous donnons dans l'introduction de notre dictionnaire, on s'étonnera que plus de voir chez Mistral une telle peur de disparition des dialectes sous le seul prétexte de la graphie classique⁷⁸, et une volonté affirmée de laisser « *lou triounfle de la meiouro ourtougàfi à l'intelligenci di meiors escrivan de la lengo* »⁷⁹, **chez quelqu'un qui a**

rhodaniennes et des formes plus normalisées utilisées par Mistral dans ses poèmes.

76 « *Plus d'une fois, des vocables encore bien vivants dans un territoire semblent archaïques pour les gens d'un territoire voisin, où les mêmes vocables sont morts ou peu connus. Tel est le cas du mot que les Rouergats de maintenant prononcent coulsirà, que je trouve dans un de vos vers, et dont la forme correcte es consirar – mot si souvent employé par les troubadours et qui maintenant est en train de disparaître un peu partout.* » (lettre du 28 janvier 1928)

77 Lettre du 25 octobre 1875 à L. de Berluc-Pérussis, au sujet d'inscriptions que ce dernier voulait faire graver sur des oratoires dans sa propriété près de Forcalquier.

78 Autre fantasme repris par quelques provençalistes contemporains. Il suffit pourtant de lire le rouergat de Jean Boudou ou d'Henry Moulin pour s'apercevoir que ce n'est pas le languedocien de Louise Paulin ou de Max Rouquette, ni le provençal de Philippe Gardy ou de Robert Lafont, ni le limousin de Marcelle Delpastre, ni le niçois, ni le vivaro-alpin, bien que tous écrits en graphie classique (et même si la graphie ne peut pas rendre toutes les caractéristiques phonologiques de ces parlers, comme toute graphie de toute langue). Mais il est vrai qu'ils sont incapables de lire la graphie classique, ce qui ne les empêche pas de la dénigrer. Et à l'inverse beaucoup de félibres non-provençaux écrivent en graphie classique.

79 « *le trioumpe de la meilleure orthographe à l'intelligence des meilleurs écrivains de la langue* »

travesti à peu près toutes les citations des auteurs non rhodaniens cités dans son dictionnaire, même les plus éminents, donc **qui a contribué à l'effacement de leurs caractéristiques dialectales à l'aide de la graphie mistralienne souvent réduite à la phonologie du rhodanien**. C'est le cas d'Alexandre Langlade par exemple, comme nous l'avons montré plus haut, qu'il est bien difficile de ne pas considérer comme un des meilleurs écrivains languedociens de son temps, et qui malgré des écrits splendides, n'est pas connu comme il le mérite. Fussent-ils d'ailleurs des écrivains de moins bonne qualité (et pas moins bons que Roumanille...), qu'il y a eu de toute façon effacement programmé de leur dialecte. P. Estieu répondait à cet argument mistralien : « *Se qualqua sibilla abià parlat atal, belèu que mai d'un auria compres aisò : -A-n-aicesta ora, los melhors escribans de la lenga d'Oc non pòdon èstre que de Provensa. Adonc, la melhora grafia es la grafia de Provensa ! E visque Provensa ! e res que Provensa !* ».⁸⁰

Dans le même domaine d'arguments, citons à nouveau les échanges D. Arbaud/ A. Mathieu pour qui c'est le poète, exclusivement le poète, qui fait loi : « *Pèr la gràci de Diéu e la voulounta dóu Pople, li pouèto soun rèi dins la lengo qu'escrivon ; ço que fan es bèn fa, ço que dison demoro...* »⁸¹. Damase Arbaud lui répondait : « *Ah ! Monsieur, que de grands mots pour déguiser une usurpation ! Les poètes peuvent donner la vie, la consistance, (...), aux émotions, aux sentiments ; mais leur pouvoir s'arrête devant la création d'un mot. C'est un droit qui n'appartient qu'à tous et qui ne saurait être délégué. (...) Où est donc le poète qui a, je ne dis pas créé, mais seulement fixé sa langue ? (...) Croyez-vous que le latin de César, de Cicéron, de Varron soit moins pur, moins élégant, moins riche, moins correct que celui de Virgile, d'Horace ou de votre Catulle ? Je vous entends d'ici murmurer le plus grand nom du moyen-âge, le nom de Dante. Quand l'objection serait juste, sachez-bien que n'est pas Dante qui veut ; et qu'il ne faut pas, généralisant comme vous le faites, transporter ce privilège d'un génie extraordinaire (...) au moindre poète alignant de boîteux hémistiches, ou affublant quelques niais substantifs d'épithètes turgescents* ». Et il poursuivait en montrant l'utilité du grammairien, pas moins utile que le poète dans la fixation d'une langue : « *le grammairien doit avoir son heure, vous en convenez ; pourquoi donc n'accomplirait-il pas sa tâche en même temps que le poète fait son œuvre ? Croyez-vous qu'il soit juste, qu'il soit raisonnable de le réduire au rôle passif d'un tabellion enregistrant, sans contrôle, les volontés d'autrui ? Si la poésie a ses exigences, la grammaire a sa logique ; ne les subalternisons pas l'une à l'autre. (...) qu'on sache en un mot qu'il [le grammairien] n'édicte pas des lois, mais qu'il fixe une jurisprudence* ».

L'argument du pouvoir politique, seul promoteur de dialectes, est repris par Jòrdi Griffè, répondant à R. Barthes, en 1949 : « *L'unitat de la lenga se pòu faire pas que per la politica, valent a dire per la fòrça, quand una Acadèmia nacionala a publicat un Diccioniari e una Grammatica. En fòra d'aquò, quan podriá forçar lo dròlle d'Emili Barta a sacrificar sus l'autar de l'unitat l'òbra de son paire ?* ». Autre argument similaire pour Jean Roche (toujours cité par R. Barthes) : « *Per Prouvenço, la grafia alibertino se pourra impausa, s'uno lei o un decret d'amessioun dóu prouvençau au Baccalaureat fai d'aquelo grafio la coundicioun sine qua non de soun amessioun. ... Per moum comte,*

80 « *Si quelque sibylle avait parlé ainsi, peut-être que plus d'un aurait compris ceci : - À cette heure, les meilleurs écrivains de la langue d'Oc ne peuvent être que de Provence. Donc, la meilleure graphie est la graphie de Provence ! Et vive la Provence ! Et rien que la Provence !* » (in Prefacia à *Lo Brande de las Oras*, recueil de poésies de Loïs Goièr, Bibliotèca de la « Revue Méridionale », Carcasona, 1913).

81 « *Par la grâce de Dieu et la volonté du Peuple, les poètes sont rois dans la langue qu'ils écrivent ; ce qu'ils font est bien fait, ce qu'ils disent reste.* » On remarquera l'appel à Dieu et au Peuple, avec majuscules, « arguments » toujours aussi peu scientifiques que ceux cités plus hauts..

*coume me siéu desvira dóu parla mieterran (siéu marsibés), me desvirariéu dóu parla roudanen se Toulouso pòu faire l'unitat (emé lou secours de la lèi, naturalamen ; autramen, lou crese pas pouossible) ».*⁸² On sait que pour la graphie alibertine en Provence, ses partisans ont eu effectivement à se battre au quotidien contre ceux qui voulaient l'interdire, du collège à l'Université. C'est le même sentiment que l'on retrouve chez Max Rouquette (alors secrétaire général de l'IEO) : « *es necitge de creire que - sus lo plan de la lenga- se pòsca impausar quicòm. Es una dominacion economica e politica sola que pòt, s'es pron longa, impausar una lenga* ». Mais ce n'était pas l'avis de R. Barthes : « *Un occitan général écrit se développait du 11^{ème} au 16^{ème} siècle... Aucun pouvoir politique et pour cause, ne l'avait imposé : il était issu d'une conscience linguistique commune. Le languedocien parlé entre Béziers et Albi ... semble en mesure de fournir le support d'une langue générale moderne, à la seule condition qu'il reçoive un consensus d'ores et déjà inscrit dans la prise de conscience des jeunes générations* ». Nous n'en sommes pas si sûre, même au sein des Languedociens, ne parlons pas des Occitans en général.

Albert Dauzat démontrait aussi l'importance du social et du politique : « *Au Moyen Âge, chaque centre politique et social formait un foyer susceptible d'assurer une certaine unité linguistique à la province, à condition que l'unité politique fut fixe et durable* ». Mais l'unité politique n'est pas le seul facteur contribuant à l'unité dialectale, et il y a même des exemples contraires : « *La Bourgogne n'a jamais connu l'unité de dialecte, ni possédé de littérature, malgré une longue union politique, et nous avons vu qu'à l'inverse le Midi a réalisé cette unité en dépit d'un long fractionnement politique* ».⁸³ Et l'on pourrait citer à l'heure actuelle bien des exemples croisés.

Donc la langue d'oc référentielle/l'occitan référentiel : une langue d'une « élite » qui porte une renaissance littéraire, une langue de consensus entre linguistes et usagers pétris d'une conscience linguistique commune, ou une langue d'un pouvoir politique et économique, sans considération aucune d'argumentations linguistiques ? On relevait dans *Occitans !* (n° 85, 1998) cet avis de Claudi Juniot, enseignant provençal : « *es d'esperar que per fin arribessiam a la koiné. Mai es indispensable promier que capitessiam un consensús generau deis institucions e segond que farguessiam aquesta lenga. Aqueste prètzfach podriá èstre aqueu d'una academia efectivament encargada e representativa d'aquelei qu'utilizan la lenga.... Assajar d'impausar una koiné dins lei condicions sociolinguisticas actualas es suicidari. Tant que la lenga a una vida ultralocalizada, deu demorar la mai pròcha possible dau dialecte que practican lo monde, o qu'an auvit practicar. Tant que la vida de l'occitan es pas massivament pan-occitana sierge de ren lo normat-centralo-estandard* ».⁸⁴ Si l'on peut être pour ou contre l'argumentaire, on remarquera cependant que la langue standard est raillée par le qualificatif de « normé-centralo-

82 « *L'unité de la langue ne peut se faire que par la politique, c'est-à-dire par la force, quand une Académie a publié un Dictionnaire et une Grammaire. En dehors de cela, qui pourrait forcer l'enfant d'Émile Barthes à sacrifier sur l'autel de l'unité l'œuvre de son père ?* »

« *Pour la Provence, la graphie alibertine ne pourra s'imposer que si une loi ou un décret d'admission du provençal au baccalauréat fait de cette graphie la condition sine qua non de son admission... Pour mon compte, comme je me suis détourné du parler maritime (je suis marseillais), je me détournerais du parler rhodanien si Toulouse peut faire l'unité (avec le secours de la loi, naturellement ; autrement, je ne le crois pas possible).* »

83 Albert Dauzat, *Les patois*, Delagrave, Paris, 1927

84 « *Il est à espérer qu'à la fin nous arrivions à la koiné. Mais il est d'abord indispensable que nous réussissions un consensus général des institutions et ensuite que nous forgions cette langue. Ce travail pourrait être celui d'une académie effectivement chargée de le faire et représentative de ceux qui utilisent la langue... Essayer d'imposer une koiné dans les conditions socio-linguistiques actuelles est suicidaire. Tant que la langue a une vie ultralocalisée, elle doit demeurer la plus proche possible du dialecte que pratiquent les gens, ou qu'ils ont entendu pratiquer. Tant que la vie de l'occitan n'est pas massivement panoccitane le normé-centralo-standard ne sert à rien.* »

standard ». ⁸⁵ Cette supra-langue est toujours présentée comme excluant forcément le dialecte d'appartenance des locuteurs (quand ils en ont un), alors que ses préconisateurs estiment qu'il faut la considérer comme un niveau de plus, complémentaire aux diverses pratiques dialectales : l'occitan référentiel plus le provençal (rhodanien, maritime, etc., selon le locuteur), l'occitan référentiel plus le nord-languedocien, etc., la maîtrise du premier étant issue de la conscience et de la nécessité d'une langue commune fonctionnant sur un plus grand espace que le territoire d'appartenance de chacun (complémentarité appelée autrefois occitan véhiculaire/occitan vernaculaire). Nous ne pensons pas que l'éternel repliement sur le dialecte fasse avancer les choses (l'histoire prouve même le contraire), et que c'est un peu l'argument du serpent qui se mord la queue : car comment promouvoir efficacement l'occitan, passer à une vie moins « ultralocalisée » et « panoccitane » si jamais on ne consent à promouvoir une langue « plus standard » ? L'expérience montre aussi que ceux qui sont pour la promotion d'un occitan standard ont une curiosité et une connaissance de tous les dialectes, ne serait-ce que le leur propre, et lisent les œuvres des autres dialectes ; au contraire, ceux qui campent sur leur dialecte (voire se « ratatinent » sur leur parler) méconnaissent le parler du voisin, à quelques kilomètres, quand ils ne disent pas ne rien y comprendre, sans parler de leurs lectures strictement limitées à leur dialecte. De plus, prendre prétexte de la langue des occitanophones naturels dans laquelle baigneraient les appreneurs relève du fantasme, compte tenu de l'inexorable disparition des premiers et du nombre important des seconds n'ayant aucune référence de langue, familiale ou de voisinage (citadins, étrangers aux régions occitanes, ou occitans originaires d'une autre région). Enfin, on nous permettra de sourire à l'évocation d'un « consensus » préalable dans le milieu occitan : nous l'avons vu ne pas fonctionner depuis des lustres⁸⁶, et nous venons de vivre aussi l'impossibilité de faire fonctionner et accepter le CLO malgré son indéniable représentativité (enseignants, linguistes, lexicographes, amateurs passionnés de langue).

Toutefois, on fera remarquer que tous les sujets soumis au CLO ne sont certes pas de l'ordre de la « fabrication d'une koinè », accusation récurrente elle aussi, mais bien plus prosaïquement de l'harmonisation et mise en ordre élémentaire dans un fatras orthographique⁸⁷, première marche dans la recherche éventuelle d'une langue référentielle : c'est dire que l'on n'est pas encore en haut de l'escalier. Nous espérons que la nouvelle structure qui devait se mettre en place, suite à la réunion du 30 novembre 2002, à Béziers, fédère enfin les énergies, et annule les vellétés de sécession. D'après les

85 Connotation ironique que véhiculent toujours les fabrications lexicales de cette sorte, et qui rappelle *la revisto franco-catalano-esperantisto* vilipendée par P. Dévoluy, parlant de la parution de *Occitania* (voir notre article *Occitan et graphie archaïque/Langues d'oc et graphie moderne*).

86 Que l'on ne se méprenne pas : la lecture des textes félibréens du 19^{ème} siècle montre bien évidemment le même comportement, le même regret exprimé par quelques uns qu'il n'y ait pas entente entre tous les défenseurs de la langue d'oc, le même ostracisme entre chapelles, la même mise au ban de la société de quelques personnes, l'éminent Damase Arbaud par exemple.

87 La première des urgences à régler serait une normalisation par dialectes, qui rendrait enfin lisibles les publications. Or à l'heure actuelle, toutes ressemblent à un habit d'Arlequin, où le même mot est orthographié de plusieurs façons différentes à l'intérieur d'un seul dialecte : erreurs de normalisation, fautes, graphies personnelles émaillent les textes, qui rendent leur utilisation par les enseignants plus que périlleuse, quand ce ne sont pas les enseignants eux-mêmes qui écrivent n'importe quoi (voir notre article « *Orrors lexicalas* »). Le « normé-centralo-standard » permettrait un nettoyage plus que salutaire. Que l'on ne se méprenne pas non plus sur ce point : les publications en graphie mistralienne, et ce depuis le 19^{ème} siècle, sont elles aussi remplies d'incohérences...

grands textes déclamatoires publiés, il s'agissait surtout d'obtenir des places et de la représentativité pour certaines associations ou personnes, plutôt que d'avancer dans le travail (un fauteuil mais pas le crayon !). Il ne s'est strictement rien passé, jusqu'au 26 août 2003, réunion de travail entre le CLO et l'IEO national pour mettre en place le nouveau CLO, où la violence a atteint des sommets et d'où il n'est évidemment rien sorti⁸⁸. Nous sommes en 2011, et rien ne fonctionne, du moins à notre connaissance, ce qui supposerait en parallèle que, ayant alimenté de nos fichiers résultant de nos recherches toutes les réunions du CLO, nous n'ayons jamais été avertie (donc écartée) d'une nouvelle instance ?!. C'est encore tout à fait possible... Et si nous aurions grande honte d'avoir à notre actif le saccage du CLO, ce glorieux fait d'armes ne gêne visiblement pas ses auteurs⁸⁹.

Au vu de la parcellisation de certaines publications (le provençal de ... par exemple) et des animosités entre spécialistes, nous avons les plus grands doutes : même la promotion d'un occitan unique par grand dialecte (ne parlons même pas à l'échelle plus grande) n'est pas encore pour demain⁹⁰. Le docteur Vinas, félibre languedocien du tout début du 20^{ème} siècle, raillait vivement ceux qui étaient incapables de dépasser la façon de dire de leur endroit, et qui rétorquaient à la moindre lecture d'une pièce de théâtre : « *te ! qu'acò's drole ! mas disèm aital dins nòstre endrech !* », comme si « *soun endrech èro l'Academio e qu'el fouguèsse Majoural* ». Là aussi, nous avons l'impression d'entendre encore et toujours trop souvent ce genre de remarques : la priorisation des différences au détriment de la promotion de ce qui est semblable. Autre félibre qui insistait sur ce qui unit : le languedocien P. J. Bédard, déjà cité, grand défenseur de la graphie classique au tout début du 20^{ème} siècle, qui, exhumant un texte des archives de Tarascon datant de 1426 constate que « *lou roudanenc d'aquel temps se sarro pla mai del bezièrenc e subretout del mountpelèièrenc d'aro que lou tarascounenc moderne. Li vezèm pertout lou feminin en a, l's per marcar lou plural, l'r als mots dinar, partir, viguier, (graphie de l'auteur)* »⁹¹. Rapprochements mis en avant ensuite par bien d'autres linguistes plus contemporains lors du dépouillement d'autres archives, et bien évidemment connus de tous les amateurs d'occitan maintenant. Ces faits linguistiques qui tombent sous le bon sens font au contraire partie, aux yeux de

88 Les représentants de l'IEO national (David Grosclaude et Estève Roux) ont été tellement agressifs, voire injurieux, vis-à-vis du CLO existant (qui en 6 ans a plus travaillé qu'en 40 ans de « Secteur Linguistique de l'IEO »), ont tellement institutionnalisé la violence et le mépris comme moyens de gestion de la réunion, que nous avons quitté la salle en signe de réprobation. L'objectif était évidemment très clair et connu depuis longtemps : manoeuvre d'appareil pour conserver le pouvoir et la main mise absolue sur « un nouveau CLO », par exemple en refusant toute ouverture proposée à d'autres membres (soit comme représentation géographique de l'espace occitan, soit comme diversité de compétence) que ceux prévus autoritairement à l'avance, on ne sait sur quelle base arithmétique.

89 Le destructeur David Grosclaude s'est même offert le luxe d'écrire qu'il est normal que cela prenne du temps pour mettre en place la nouvelle académie : 7 ans de « mise en place », quelle efficiente énergie pour quelqu'un qui a si vivement « bouffé du CLO » !!

90 Mais en tout cas pas le panoccitan de mascarade développé par H. Cassignac, résultat de tripatouillages personnels visant à recréer totalement la langue de fond en comble, complètement éloigné de la réalité scientifique de l'occitan, de sa pratique et de son histoire. **C'est le dernier et dangereux avatar né de l'absence totale de travaux de l'intelligentsia occitane**, et qui occupe donc la place laissée vacante.

91 « *tiens ! ça c'est drôle ! mais chez nous on dit comme ça !* » comme si « *son endroit était l'Académie et qu'il fût Majoural.* » (in *La Cigalo Lengadociano*).

« *le rhodanien de ce temps se rapproche bien plus du parler de Béziers et surtout de celui de Montpellier d'aujourd'hui que de celui de Tarascon de maintenant. On y voit partout le féminin en a, l's pour marquer le pluriel, le r aux mots dinar, partir, viguier,...* »

certain, de l'archaïsme rédhibitoire de cette forme de langue, alors que le provençal « moderne évolué » se doit d'entériner toutes ces pertes, donc tous les francismes, ce qui le rend effectivement fort éloigné et de ses origines, et de tous les autres dialectes d'oc, et des autres langues romanes. Mais puisqu'on vous dit que c'est « de l'évolution moderne »... A. Perbosc, en préface du livre de P. Estieu, *Lou Terradou*, qualifiaient les tenants de ces abâtardissements successifs inéluctables qui ne manqueraient pas de frémir aux choix faits par l'auteur de « *félibres qui ne sont que des patoisants sans le savoir* ». C'est hélas plus qu'une belle formule, et toujours d'actualité, quel que soit le camp.

Si nous avons tenu à évoquer ces feux croisés permanents entre les graphies, les dialectes de référence, les noms même de la langue, les ghettos institués qui s'en prétendent seuls propriétaires, - feux qui illuminent d'une bien triste lueur le parcours de la langue d'oc-, c'est qu'ils interpellent bien évidemment le lexicographe, et qu'ils ont eu/ont/auront toujours une incidence plus ou moins visible sur les dictionnaires (ne serait-ce que sur leurs titres)⁹². Entre pro-mistraliens mangeurs d'occitanistes et sectaires « jusqu'à la basse flatterie », dont une frange abandonne jusqu'à l'idée même de langue unique chère à Mistral et occitanistes anti-mistraliens enragés « jusqu'à la basse criticaillerie » (pour faire un symétrique à la formule de P. Estieu...) qui ont repris/reprennent pourtant bien de ses idées, voire de ses postures, et ont recopié/recopient son dictionnaire, entre « *les bandes de petits monstres spécialistes de linguistique aigüe, de philologie et de dialectique historique* » selon la formule au vitriol de S. Bec et les tenants du populisme repliés sur leur parler et leur anti-intellectualisme viscéral, entre archaïsants puristes prêts à pourchasser toute « déviance » et populistes non moins puristes prêts à sanctifier toute graphie personnelle et tout francisme, et à pourchasser toute parole distanciée, entre tous ces écueils, ... **lo camin de la lenga es ben escalabrós e aquel de la lexicografia en domeni occitan una vertadièra crotz !**

Josiane UBAUD - Lexicographe et ethnobotaniste en domaine occitan

Voir nos autres articles qui se complètent :

Violences de langue, violences faites à la langue

Notes sur les dictionnaires

Occitan et graphie « archaïque »/Langues d'oc et graphie « moderne »

92 Une conséquence contemporaine est par exemple la publication par l'Escolo Gabalo du *Dictionnaire du Gévaudanais* bigraphique. Mais si on le conçoit pour un parler limité, ici le gévaudanais, nous ne pourrions le mettre en pratique dans notre dictionnaire orthographique. En effet, quelle graphie phonétique restituer à côté de la graphie classique : celle du languedocien de Montpellier, ou celle du languedocien du Rouergue, ou celle du languedocien de Toulouse, ou du languedocien de ... ? Quand on sait les diversités de réalisation du *n* interne et final, du *a* interne et final, du *c* final, du *j*, du *ch*, du suffixe *-cion*, pour ne prendre que quelques exemples limités.